



**HAL**  
open science

## La Pologne: son PIB, ses rites, ses femmes

Jean-André Barbosa, Eva Portier

► **To cite this version:**

Jean-André Barbosa, Eva Portier. La Pologne: son PIB, ses rites, ses femmes. Sciences de l'Homme et Société. 2001. hal-01909716

**HAL Id: hal-01909716**

**<https://minesparis-psl.hal.science/hal-01909716>**

Submitted on 31 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ecole des Mines de Paris

Juillet 2001

*Corps Techniques de l'Etat*

**La POLOGNE :**  
**son PIB, ses rites, ses femmes**

**ÉCOLE NATIONALE  
SUPÉRIEURE DES  
MINES  
BIBLIOTHÈQUE**

**I.E. 1 [430]**

Mémoire de fin d'études

Jean-André BARBOSA, *ingénieur des mines*

Eva PORTIER, *ingénieur de l'armement*

## Remerciements

Le travail qui suit n'aurait pu être réalisé sans l'aide de certaines personnes qui nous ont donné à la fois les moyens et beaucoup de leur temps pour nous guider dans nos recherches. Nous tenons à remercier notre pilote, Monsieur Philippe d'Iribarne, pour l'intérêt qu'il a porté à notre analyse. Nous voudrions également remercier Monsieur Sardais, président de la fondation France-Pologne, de nous avoir permis de nous rendre sur place pour mieux appréhender la réalité du pays et confronter nos thèses aux faits. Finalement, nous voudrions exprimer notre profonde reconnaissance à Monsieur Claude Riveline, professeur à l'Ecole des Mines de Paris, pour la patience et la rigueur avec lesquelles il nous a suivis tout au long de notre travail, ainsi que pour la profondeur qu'il a su donner à notre étude.

## Résumé

La Pologne constitue un enjeu majeur dans le processus d'élargissement de l'Union européenne. Son attitude parfois surprenante lors des négociations avec Bruxelles en donne une image souvent énigmatique.

Le diagnostic basé sur des critères purement macro-économiques donne de la Pologne une image mitigée. Très réactive depuis dix ans, elle présente encore des indicateurs économiques parmi les plus faibles des pays candidats à l'élargissement. Cette analyse macro-économique laisse en plus des zones d'ombre dans la décennie qui vient de s'écouler.

La compréhension de ces énigmes doit en fait être guidée par la lecture d'une histoire marquée par diverses catastrophes, notamment sa disparition totale pendant plus de cent ans. Des rites puissants, fondateurs de son identité, lui ont permis de conserver les forces nécessaires à un retour sur la scène internationale en tant que nation à part entière. La langue, l'Eglise et le rôle des femmes, au delà des stéréotypes que nous pouvons avoir en tête, ont permis de faire survivre l'idée de Pologne pendant les années les plus noires de l'histoire de la nation. En contrepartie, les Polonais ont développé une relation quasi pathologique avec leur Etat, considéré comme un élément de domination difficilement acceptable.

Aujourd'hui les temps sont à la régularisation de ces relations, qui doivent mener à construire une structure qui permette à la Pologne de se développer dans le nouveau cadre européen qui est le sien.

# Sommaire

Remerciements	2
Résumé	3
Sommaire	4
<b><i>Introduction</i></b>	<b>5</b>
<b><i>De l'insuffisance d'une étude purement macro-économique</i></b>	<b>8</b>
La Pologne vue par ses tableaux économiques	9
Étonnantes similitudes avec le Mexique	19
L'Espagne : un frère aîné ?	24
<b><i>La Pologne à feu et à sang et son étonnante survie</i></b>	<b>29</b>
Un pays dépecé.	30
La Pologne, l'autre fille de l'Eglise ?	33
Chrzęszcz brzmi w trzcinie	39
La femme en Pologne	46
La diaspora polonaise	50
<b><i>La Pologne dans tous ses états</i></b>	<b>55</b>
Comment la Pologne a-t-elle pu disparaître ?	56
La Pologne de nulle part	57
Singularités de l'Etat polonais	59
Les difficiles rapports des Polonais avec leur Etat.	62
<b><i>Les grands enjeux</i></b>	<b>67</b>
Quelques éléments sur la Pologne d'aujourd'hui	68
Elargissement de l'Union Européenne	78
<b><i>Conclusion</i></b>	<b>87</b>
<b><i>Annexes</i></b>	<b>90</b>
Personnes rencontrées	91
Ressources internet	92
Bibliographie	94

## Introduction

## Introduction

*« La Pologne n'est pas encore morte  
Tant que nous vivons.  
Ce que la force étrangère a arraché,  
Nous, à la pointe de l'épée, le reprendrons »*

*Hymne national : Mazurek Dabrowski*

Le 12 septembre 1683, devant les portes de Vienne assiégée, les hussards du roi Jan Sobieski ont vaincu les Turcs. Après une journée de combat acharné et l'assaut de ses vingt mille cavaliers dont les célèbres ailes couvertes de plumes résonnaient au vent comme le tonnerre, un roi polonais a sauvé la chrétienté.

Pourtant, un siècle plus tard, la Pologne était sur le point de disparaître de la carte de l'Europe pour plus de cent vingt ans. Ironie de l'histoire ? Peut-être. Mais l'histoire de la Pologne est chargée d'événements dramatiques et catastrophiques dont nous n'avons pas souvent conscience. Or ce sont bien les conséquences de ces drames qui ont forgé la Pologne d'aujourd'hui.

En effet, si nous voulions analyser la Pologne au travers uniquement de ses indicateurs économiques, nous serions devant un certain nombre d'énigmes. Par exemple, nous n'arriverions à nous faire qu'une image mitigée de ce qu'a été l'évolution de la Pologne depuis une dizaine d'années, car des zones d'ombre restent non expliquées. Qui plus est, en comparant les tableaux macro-économiques de la Pologne à d'autres pays, nous pourrions même conclure que la Pologne et le Mexique ou l'Espagne (de 1986) sont presque identiques.

Nous le voyons, une telle analyse est par trop restrictive, et ne nous permettrait pas de mettre au jour les forces qui en Pologne dirigent l'évolution du pays. Ce serait dommage, d'autant que la Pologne présente des particularités fortes.

La langue, l'Eglise et le rôle des femmes ont permis, pendant les années les plus noires de l'histoire du pays de faire survivre l'idée de Pologne. Ce ne sont plus les hussards dévalant le terrain qui les sépare des Turcs, mais l'enjeu est tout aussi important. D'autant que les Polonais, depuis ces années de domination, ont un rapport très difficile avec l'Etat, considéré comme un élément de domination difficilement acceptable.

Un Etat faible et des rites puissants, voilà une situation qui ne transparait pas à travers le PIB ou le taux de chômage, mais qui permet d'expliquer certains comportements des Polonais. Car les positions de la Pologne devant les négociations d'élargissement peuvent parfois nous sembler surprenantes.

Alors, faut-il tenir compte de l'héritage de ces hussards qui ont fait de la Pologne le rempart de la chrétienté en défendant l'Europe, ou nous tiendrons-nous à la lecture des tableaux économiques, qui sont certes plus faciles à se procurer ? Regardons de plus près.



## Partie I :

### De l'insuffisance d'une étude purement macro-économique

## La Pologne vue par ses tableaux économiques

*« Nous étions devant la perspective d'un drame national.  
Nous savions que l'économie se décomposait à grands pas  
et que si nous n'arrivions pas à un arrangement,  
à un pacte, à un accord rapide,  
nous risquions de nous réveiller dans les ruines de la Pologne »*

*Bronislaw Geremek, à propos de la situation en 1989.*

« L'aigle prend son envol »<sup>1</sup>, « Pologne : Une transition réussie ? »<sup>2</sup>. C'est dans ces termes flatteurs que les auteurs provenant d'institutions aussi sérieuses que le FMI ou l'IFRI et qui ont écrit sur le phénomène de transition en Europe centrale et orientale ont qualifié la Pologne ces dernières années.

Aujourd'hui la Pologne occupe un rôle central dans le processus d'élargissement. Depuis 92, elle connaît un des plus forts taux de croissance du PIB dans la région. D'ailleurs, cette croissance ne s'est pas ralentie jusqu'à 1999.

La politique étrangère de la Pologne depuis dix ans s'est axée clairement autour de deux buts principaux : l'entrée dans l'OTAN et l'adhésion à l'Union européenne. Ces deux objectifs connaissent toujours un soutien populaire massif (55% d'opinions favorables pour l'adhésion à l'Europe), malgré des hauts et des bas passagers. Si le premier des deux buts a été atteint en mars 99, le deuxième est au centre de l'actualité.

Car dans la course contre la montre dans laquelle semble s'être engagé le pays pour rejoindre les quinze, la Pologne est en train de prendre du retard. La date prévue d'adhésion ne cesse de s'éloigner (2004 et non plus 2003 semble maintenant une date probable) et les points d'accrochage entre la commission européenne et les négociateurs polonais se multiplient (nous en parlerons plus loin). Alors on se demande, comme le dit M. Zlotowski<sup>3</sup>, si le parcours que doit faire le pays en vue de l'adhésion

---

<sup>1</sup> The « soaring eagle » : Anatomy of the Polish take off in the 1990's. de Broeck, Koen. IMF. 2000.

<sup>2</sup> J. Sgard, in Ramsés 99. IFRI. Dunod. 1998.

<sup>3</sup> L'accession de la Pologne à l'Union européenne : interrogations à propos d'une marche forcée. Y. Zlotowski. Etudes du CERI. Septembre 1999.

ne devient pas une sorte de marche forcée. Le pays saura-t-il trouver les ressources d'accomplir en 15 ans ce qui a pris des décennies à d'autres pays ? Va-t-il s'essouffler avant ?

Les signaux que lance l'économie polonaise au premier trimestre 2001 semblent malheureusement confirmer un ralentissement certain de l'activité. Quelles sont donc les perspectives qui s'ouvrent pour celle qui était considérée, jusqu'à il y a deux ans, comme la première de la classe parmi les PECO ?

L'histoire économique de la Pologne sur la dernière décennie a connu trois périodes bien distinctes : 1989-1992 ; 1992-1995 et 1995-2000. Regardons donc l'évolution économique du pays depuis 1990, et essayons de mettre en évidence les grandes dates de cette décennie.

### ***La rupture de 1989***

L'image des Allemands massés devant le mur de Berlin pour le regarder tomber en novembre 1989 reste l'image forte qui a marqué dans nos esprits la fin de la période communiste.

Pourtant, à quelques centaines de kilomètres à l'est de ce mur, un premier ministre non communiste dirige depuis déjà trois mois la destinée de la Pologne. Les représentants de Solidarité et du gouvernement polonais ont signé les accords de la table ronde, ouvrant la voie aux élections semi-démocratiques et au raz de marée des hommes de Lech Walesa sept mois avant que les premiers pavés du mur de Berlin ne s'écrasent dans les rues. Comme souvent dans son histoire, la Pologne apparaît comme une pionnière.

Quel était en 1989, au moment de la transition, l'état économique de la Pologne ?

Dans l'ouvrage de l'OFCE paru en 1990<sup>4</sup>, F. Milewski nous donne un portrait globalement catastrophique de la Pologne.

En effet, la situation économique lors de l'arrivée au pouvoir en 1989 de Solidarité est particulièrement mauvaise. Le produit matériel net<sup>5</sup>, seul agrégat dont l'on dispose pour comparer

---

<sup>4</sup> A l'est, en Europe. OFCE. Presse de la fondation nationale de sciences politiques. 1990

<sup>5</sup> produit intérieur des branches matérielles, c'est à dire de l'agriculture, de l'industrie et de certains services comme le transport de marchandises, directement liés à la production de biens matériels. Mais il exclut d'autres services privés et publics (éducation, santé...).

l'évolution pendant la période communiste, en 1988 est à son niveau de 1977, et recule à nouveau de 1.5% en 1989.

Le niveau de vie de la population reste très bas. Le recul important du revenu réel par habitant en 1989 le place au niveau de celui du début des années 80. La Pologne a un taux d'équipement des ménages parmi les plus faibles d'Europe de l'Est.

L'inflation a atteint 60% en 1988 et 147% entre janvier et août 89. Le déficit budgétaire s'est fortement accru, absorbant environ 8% du revenu national. Les soldes extérieurs se sont dégradés. Le solde commercial était tout juste équilibré et le déficit des paiements courants s'élevait à 2 milliards de dollars en 89. La dette extérieure brute atteignait, en 1989, 41 milliards de dollars. La dette représentait 5.3 années d'exportations et la charge d'intérêts et de remboursements contractuels 0.9 années. Cet endettement constituait une contrainte majeure pour la politique économique du pays.

Tout cela montre une situation particulièrement délicate. A cette époque, c'est le moins que l'on puisse dire, la Pologne n'apparaît pas comme une certitude de réussite dans la transition. D'ailleurs, Mme Milewski, dans la conclusion de son analyse, nous livre que : « L'ajustement s'annonçait douloureux ; il l'est effectivement au-delà même des prévisions ». Face à cette situation catastrophique, certains hommes politiques cherchaient à voir la situation sous un angle plus optimiste.

M. Bronislaw Geremek, président du groupe parlementaire de Solidarité et futur ministre des affaires étrangères commentait en 1990 la situation comme se résumant à « passer de la stabilité dans la misère à l'incertitude du changement ».

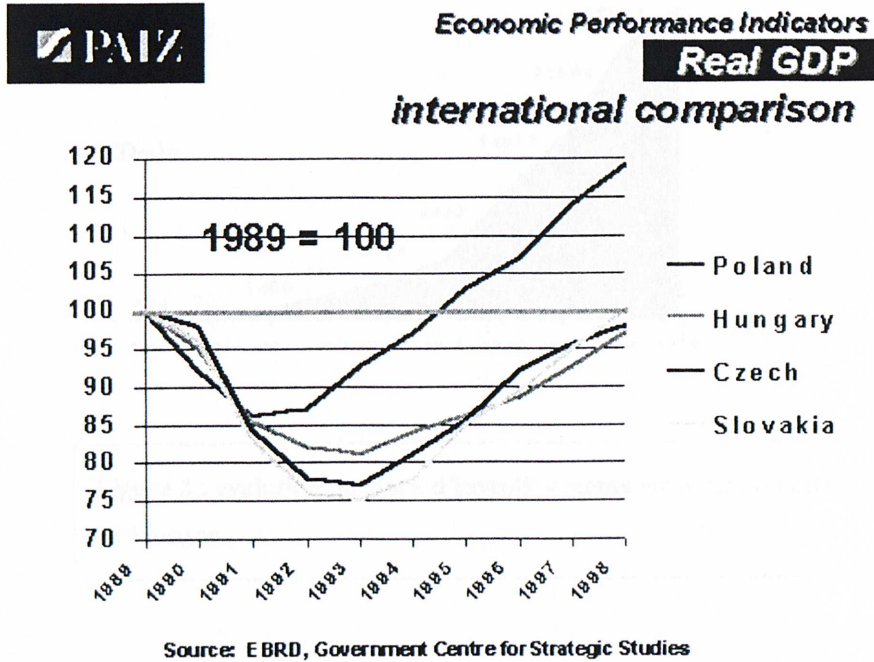
Le futur a donné raison à ceux qui croyaient au redressement de la Pologne. Comment donc expliquer la vitalité actuelle de l'économie polonaise ?

### ***Le tournant de l'année 1992***

Pour essayer de comparer la situation de la Pologne par rapport à ses voisins sur la décennie 89-99, il est commode de regarder pour les pays de la zone l'évolution du PIB par rapport à leurs PIB respectifs de 1989. Le diagramme est donné ci-dessous.

Plusieurs éléments sont frappants. Tout d'abord, nous voyons la Pologne retrouver la croissance dès le milieu de 1992, alors que les pays voisins ne l'ont retrouvée que deux ans plus tard. Deuxièmement, la Pologne (ainsi que les autres pays montrés sur le graphique) ont connu une période de croissance continue entre 1992 et 1999, à des taux élevés (de l'ordre de 5.5% en moyenne). Finalement, la

Pologne se détache largement, alors que les trois autres pays ont des courbes qui évoluent de façon tout à fait comparable.

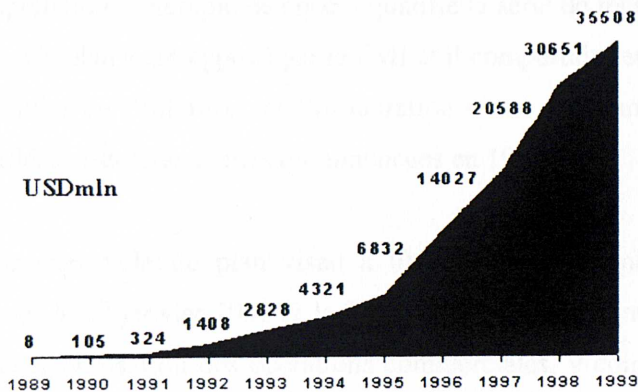


**Figure 1 : Evolution du PIB de différents pays avec comme référence l'année 1989.**

Que faut-il retenir de cette courbe ? Nous pensons que le tournant de 1992 est l'élément essentiel. En effet, il faudra expliquer pourquoi la Pologne est apparue comme une exception parmi les pays d'Europe centrale et orientale, et comprendre ce qui s'est passé sur la période 89-92.

### **La confiance en la Pologne a enfin porté ses fruits en 1995**

Dans le cas des pays d'Europe centrale et orientale, l'investissement direct étranger a joué au cours de la décennie écoulée un rôle essentiel dans la restructuration des économies. Le diagramme suivant montre l'évolution des stocks d'investissements directs étrangers en Pologne. Là encore, plusieurs périodes sont décelables.



**Figure 2 : evolution du stock d'investissements étrangers directs en Pologne**

D'abord la période 89-92, où très peu d'investissements sont arrivés en Pologne. Ensuite la période 92-95, où les investissements ont commencé à arriver, mais de manière assez limitée, et finalement la période 95-99, où on observe une croissance quasi exponentielle de ces investissements.

Si on peut expliquer la dernière période par un effet de confiance crée par des conditions économiques favorables, un marché intérieur vaste (38 millions d'habitants) et par la présence d'autres investisseurs sur place, les deux premières périodes sont plus intrigantes.

En effet, la Pologne est aujourd'hui le pays qui attire en Europe centrale et orientale le plus d'investissements étrangers. Mais pour gagner la confiance des investisseurs, il a fallu attendre l'année 93. Ceci confirme l'importance de la période 89-92, où la Pologne, partant d'une situation économique très mauvaise, a été livrée à elle même pour se restructurer. C'est donc sans investissements étrangers qu'elle a réussi à retrouver la croissance.

### ***1989-1992 : la thérapie de choc ou un miracle polonais ?***

La période 89-92 est, nous l'avons vu, la période clé dans notre analyse. Les ouvrages traitant de l'évolution de la Pologne ont tendance à attribuer la reprise économique de la Pologne à la thérapie de

choc, instaurée par M. Balcerowicz, ministre de l'économie dès 1989 (et aujourd'hui président de la Banque Nationale de Pologne).

L'appellation « thérapie de choc » qualifie la série de mesures qui ont été prises en majorité en janvier 1990. Ce plan a été appuyé par le FMI et il comportait deux volets : la stabilisation à court terme, et en particulier de l'inflation, et l'instauration d'une économie de marché. Les principales mesures sont détaillées ci-dessous, telles qu'annoncées en 1990.

Le premier volet du plan visait à libéraliser l'économie. Tout d'abord par une libéralisation des prix dès le 1<sup>er</sup> janvier 1990 (à la fin du mois, 10% seulement des prix étaient fixés par l'Etat). Ensuite par la libéralisation des opérations commerciales, y compris en devises. Puis il fallait procéder à la privatisation des entreprises : essentiellement par émission d'actions, ouverte à tous, même aux étrangers. Il était décidé la création d'une bourse de valeurs et d'un marché de capitaux. On allait procéder enfin à des réformes : celle du système bancaire et celle du budget (introduction en 92 d'un impôt sur le revenu des personnes physiques et d'une TVA).

Le deuxième volet concernait le programme de stabilisation. Les taux de change et les salaires sont pris comme points d'ancrage d'une politique visant à ralentir l'inflation. L'unification du taux de change est facilitée par la création d'un fonds de stabilisation auquel contribuent les pays de l'OCDE. Une politique restrictive des revenus est mis en place. Une politique budgétaire restrictive est préconisée visant à réduire le déficit public et à comprimer la demande des ménages. Les subventions sont fortement réduites et les salaires publics réels suivent la réduction projetée dans les autres secteurs. Le resserrement de la politique monétaire et du crédit confortera la pression sur la demande des ménages et incitera à détenir les zlotys plutôt que les devises.

Cette énumération de mesures permet de comprendre le nom donné à ce plan. Il s'agissait du premier programme de passage à l'économie de marché appliqué dans un pays de l'ex-bloc soviétique après la chute du mur de Berlin.

Ce big bang de l'économie polonaise a servi ensuite de modèle pour les autres économies de la région. Mais permet-il de tout expliquer ? Permet-il d'expliquer l'essor des micro-entreprises de moins de 5 personnes sur la période 89-92 ? permet-il d'expliquer le soutien massif de la population à des mesures qui ont conduit à une situation très difficile ? Permet-il d'expliquer à lui seul la vitalité sur la durée de l'économie polonaise ?

## 1999 : Le calme avant la tempête ?

Après les analyses montrant la Pologne dans un état très fragile en 1989 et les analyses qui dès 92 signalaient la reprise de la Pologne, avant ses voisins de la zone, comment cette situation a évolué dans la fin de la décennie 90 ?

M. Sgard, dans son article paru dans Ramses 1999 : « Pologne : une transition réussie ? » nous donne sa vision de la Pologne. Il nous signale que la Pologne apparaît, année après année, comme « le principal succès des réformes est-européennes. L'exception polonaise, qui distinguait le pays sur le plan politique dans l'Europe communiste, demeure donc et serait désormais surtout d'ordre économique ».

Les courbes suivantes sont instructives quant aux performances économiques réussies par la Pologne. L'inflation a chuté de manière drastique, ce qui était un des objectifs principaux du plan Balcerowicz, et le PIB par habitant s'est accru de manière spectaculaire (bien que restant à des niveaux bas comparés à ceux de l'Union européenne : de l'ordre de 30% de la moyenne des quinze).

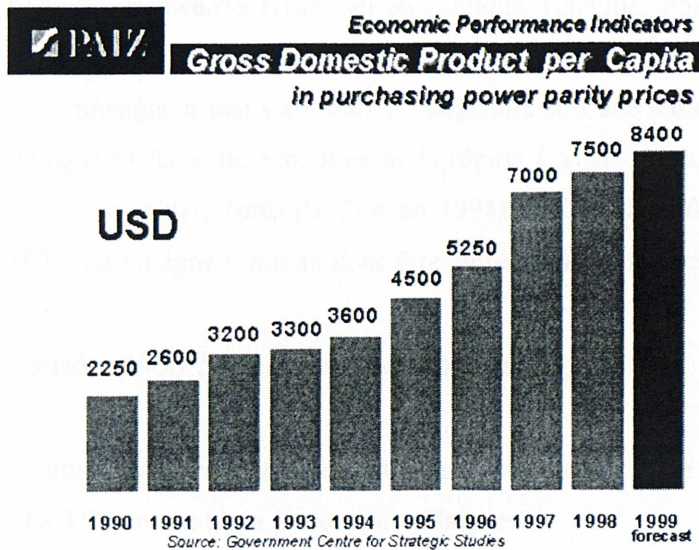
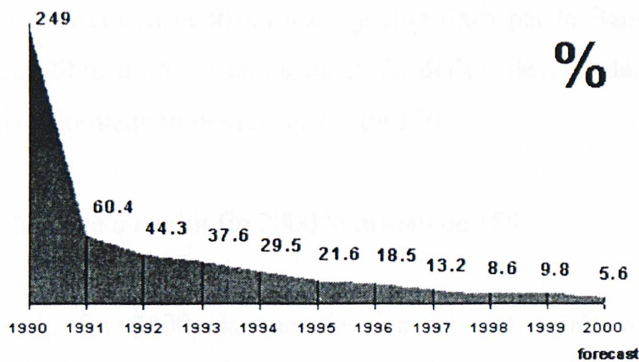


Figure 3 : Evolution du PIB/hab en Pologne





Source: Government Centre for Strategic Studies

**Figure 4 : Evolution de l'inflation en Pologne**

Si la Pologne restait en 1997 le pays le plus pauvre parmi les cinq premiers candidats à l'entrée de l'Union européenne (Hongrie, République Tchèque, Pologne, Estonie et Slovénie), elle s'est aussi ancrée le plus fortement sur une trajectoire de convergence avec l'Ouest. Cette croissance s'accompagne d'une stabilisation budgétaire et d'une réduction du poids de la dette publique. Enfin, la Pologne est la seule économie de la région à avoir réduit fortement son taux de chômage : après une explosion initiale (près de 17% en 1994), le taux de chômage n'était plus que de 10.5% à la fin de 1997. La Pologne semblait donc être entrée dans un régime de croissance forte et stable.

### ***Année 2000 : L'année des doutes***

Pourtant, après cette analyse flatteuse de la Pologne parue en 1999, les derniers rapports du FMI<sup>6</sup> et de l'OCDE<sup>7</sup> ne semblent pas être si optimistes.

En effet, l'étude économique de la Pologne, réalisée par l'OCDE en 2001 met en évidence des points inquiétants dans la situation du pays. Il signale que les signes préoccupants apparus à la mi 1999 ont fait place à un rapide affaiblissement de l'activité vers la fin 2000.

<sup>6</sup> Article IV consultation with Poland. Public information notice. IMF. 2001

<sup>7</sup> Etude économique de la Pologne, 2001. OCDE. 2001

En effet, même si l'inflation a reculé, la progression du PIB réel s'est ralentie sensiblement, le chômage a fait un bond (atteignant le record de 15%). L'économie a accusé des signes de déséquilibre à partir du milieu de 1999. La hausse des prix à la consommation s'est accélérée et a dépassé pendant deux années consécutives les objectifs fixés par la Banque Nationale de Pologne. Un autre signe de déséquilibre a été le creusement du déficit de la balance des opérations courantes, qui est passée temporairement au dessus de 7% du PIB.

Le chômage a atteint fin 2000 le niveau de 15%.

Vers la fin 2000, la montée des taux d'intérêt réels a freiné l'expansion du crédit et de l'investissement. La baisse de la confiance des consommateurs a fortement diminué la vente au détail. Au quatrième trimestre 2000, la croissance du PIB en glissement annuel n'était que de 2.4%. Le rapport indique que l'incertitude est grande quant à la vigueur de l'activité dans le court terme.

Il affirme également que les prévisions de croissance à moyen terme sont très encourageantes. Mais il indique que les perspectives sur la création nette d'emplois sont beaucoup moins optimistes. Une constatation particulièrement préoccupante aujourd'hui est le faible taux d'emploi des jeunes sortis du système scolaire, et ses conséquences sociales inévitables.

La présence de l'Etat dans l'économie semble encore excessivement importante. La part de la valeur ajoutée générée par le secteur privé en Pologne est l'une des plus faibles des économies en transition. Rien ne permet d'ailleurs d'affirmer que les autorités vont parvenir, conformément à leur objectif, à céder 70% des actifs des entreprises d'Etat d'ici la fin de 2001.

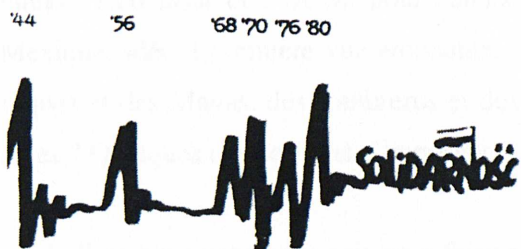
La Pologne semble défier les analyses. Quand on dit qu'elle va mal elle se révèle très réactive, et quand on pense que tout va bien, des signes inquiétants apparaissent.

### ***Une décennie qui nous laisse un portrait flou***

Au cours des années 90, on l'a vu, la Pologne a vécu plusieurs périodes. Elle est partie, au moment de la transition, avec des conditions économiques très difficiles. Dès 1992, elle a été la première à retrouver la croissance, et a maintenu des taux de croissance de PIB élevés. Nous l'avons vu également, les investissements directs étrangers, d'abord lents à démarrer, ont explosé à partir de 1995, faisant de la Pologne aujourd'hui la première destination de ces investissements dans la zone. Si on citait la Pologne comme un modèle dans la transition des pays d'Europe centrale et orientale jusqu'en 1999, les derniers rapports du FMI et de l'OCDE sont venus tempérer cet optimisme, annonçant des périodes moins fastes pour le pays.

Néanmoins, il reste dans cette analyse des énigmes qu'il convient d'élucider. En effet, si on a une bonne idée de ce qui s'est passé entre 92 et 95 et entre 95 et 2000, il reste que la reprise précoce de la croissance en Pologne par rapport à ses voisins est encore floue. On a bien sûr tendance à l'expliquer par la thérapie de choc instaurée en 1990. Pourtant, s'il est vrai que ces réformes étaient nécessaires, leur succès a nécessité forcément l'adaptation rapide et réussie de la population. Du coup, il semble que la société polonaise ait adhéré massivement aux réformes en question, et ait aidé à la récupération du pays.

En effet, il suffit de regarder l'histoire de la Pologne sur les 50 dernières années pour comprendre que quand les situations économiques deviennent insupportables, les Polonais savent s'unir et manifester. Ce fut le cas lors des grèves massives de 1956, 1970, 1976 et 1980, causées par des hausses sensibles de prix. A chaque fois, le sang a coulé pour protester contre des conditions insupportables. C'est le message exprimé dans l'affiche de Solidarité ci-dessous. La Pologne a été secouée par des crises qui ont mené à la constitution du syndicat de Lech Walesa. La vie du pays n'a pas été un long fleuve tranquille.



Dès lors, il ne s'agit plus uniquement d'expliquer à posteriori la bonne ou mauvaise santé de la Pologne, selon des critères basés sur des indicateurs économiques, mais de comprendre pourquoi et comment les Polonais ont accepté les mesures drastiques de la décennie 1990 et se sont si rapidement adaptés. C'est le but de la suite de notre étude.

## Etonnantes similitudes avec le Mexique

*« Le drame du Mexique :*

*Trop près des Etats-Unis, trop loin de Dieu »*

*Dicton populaire*

Il est assez simple de se procurer aujourd'hui les tableaux d'indicateurs économiques pour un grand nombre de pays dans le monde. En effet, il y a une certaine standardisation des critères et des normes sur lesquelles on juge la santé d'un Etat, et la définition de ces données est dans l'ensemble homogène. PIB, PIB/habitant, balance commerciale, taux d'inflation et taux de chômage, pour n'en citer que quelques uns, sont devenus des résumés satisfaisants de l'état d'un pays. Tout ceci est d'autant mieux accepté que des institutions internationales sont là pour veiller à la compilation et à la cohérence des données : Banque mondiale, FMI, OCDE, BERD...

Grâce à ces sources de données, nous avons cherché à savoir s'il y a dans le monde des pays qui présentent des caractéristiques économiques comparables à celles de la Pologne. En nous servant de l'annuaire statistique de l'OCDE pour l'année 1999<sup>8</sup>, notre attention a été retenue particulièrement par le Mexique. Idée à première vue étonnante. En effet, qu'est-ce qui peut bien rapprocher le pays des Aztèques et des Mayas, des sombreros et des mariachis avec le pays de Chopin, des sarmates et des Polanes ? Quelques explications s'imposent.

Quels indicateurs avons-nous pris pour faire nos recherches ? Des indicateurs qui reflètent la structure de la Pologne. En effet, nous avons tout d'abord considéré le PIB par habitant, qui donne une indication du niveau de développement du pays. Nous avons ensuite considéré la croissance moyenne du PIB sur la décennie 89-99. Puis, sachant l'importance que revêt en Pologne le secteur agricole, nous avons opté pour la structure de la population active. Enfin, nous avons tenu compte de la polarisation des échanges polonais avec l'Union européenne.

Les résultats de notre analyse sont présentés dans le tableau ci-dessous :

---

<sup>8</sup> OCDE en chiffres. OCDE. Edition 2000

	<b>Mexique</b>	<b>Pologne</b>
PIB/hab 1999 (PPA en USD)	8100	8100
Croissance PIB 89-99 (Var. moyenne annuelle en volume)	3.3	3.6
Pop. Active secteur agriculture-sylviculture-pêche (en %)	19.4	19.2
Echanges extérieurs	79% avec les USA	70% avec l'UE

**Figure 5 : Indicateurs économiques. OCDE 2000**

La ressemblance entre les deux pays est frappante. A considérer les données ci-dessus, on commence à se convaincre que le rapprochement est possible.

En effet, le Mexique est caractérisé par une société rurale extrêmement nombreuse, possédant des parcelles de petite taille et connaissant des conditions économiques difficiles. Cette situation est issue du démembrement des grandes haciendas et de la réforme agraire ayant suivi la révolution mexicaine de 1910.

Le clivage ville-campagne est très marqué au Mexique, avec des mégalo-poles (3 villes de grande dimension) qui se développent vite et des campagnes qui ne connaissent pas le même développement. Il s'agit d'une situation comparable à celle de la Pologne.

Pour ce qui est de la croissance du PIB, le Mexique et la Pologne ont connu une décennie de croissance. Les deux pays ont intégré à des dates rapprochées l'OCDE, ce qui montre aussi un état de développement comparable.

Soulignons enfin, concernant la polarisation des échanges commerciaux avec un puissant voisin ou groupe de voisins, que le Mexique a signé un traité de libre échange avec les Etats Unis et le Canada, alors que la Pologne négocie son adhésion avec l'Union européenne. Ce qui est remarquable, c'est que le traité de libre échange a été critiqué au Mexique car il ne permettait pas le travail de Mexicains aux Etats Unis. Or nous voyons aujourd'hui que l'un des problèmes actuels de l'adhésion de la Pologne est la demande par l'Allemagne d'une période de 7 ans pendant laquelle les Polonais ne pourront pas travailler dans les pays de l'Union.

Concernant les frontières entre la Pologne et l'Allemagne<sup>9</sup> et le Mexique et les Etats Unis, nous remarquons dans les deux cas l'apparition de nombreuses entreprises de perfectionnement passif (appelées maquiladoras au Mexique) et employant pour partie des capitaux étrangers (venant des grands voisins).

Compte tenu des résultats précédents, notre analyse est prête pour l'étape suivante. Après les indicateurs économiques, réfléchissons à des considérations plus socio-culturelles, héritage de l'histoire des deux pays. La encore, prenons en compte les facteurs qui nous semblent essentiels en Pologne. Il s'agit de la religion, du traumatisme résultant de la perte de territoire (qui a même rayé la Pologne de la carte) et du régime soviétique qui s'est manifesté entre autres par un système politique basé sur le monopartisme. Finalement, avec une communauté à l'étranger estimée à 15 millions de personnes, l'émigration semble un élément important dont il faut tenir compte.

La religion catholique est largement majoritaire au Mexique. Le Mexique a subi une lourde perte de territoire au XIX<sup>e</sup> siècle. Souvenons nous que la Californie, l'Arizona, le Nouveau Mexique faisaient partie de la République Mexicaine avant l'invasion par les Etats-Unis. Le Mexique a connu une très longue période de monopartisme (le PRI), qui n'a pris fin que l'année dernière (2000). Finalement, l'émigration clandestine des Mexicains aux Etats Unis, ainsi que les descendants des habitants des régions anciennement mexicaines et aujourd'hui américaines forment une communauté importante. Les facteurs socio-culturels suggèrent encore une analogie entre les deux pays.

Mais allons un peu plus loin. En effet, nous sommes restés pour l'instant dans des critères factuels. Nous devons maintenant nous intéresser aux comportements propres aux Polonais et aux Mexicains pour compléter notre analyse. Pour traiter ce dernier aspect, nous nous sommes centrés sur la vie des entreprises dans les deux pays<sup>10</sup>.

Pour ceci, nous nous sommes appuyés sur les études disponibles concernant les comportements des Mexicains et des Polonais dans les entreprises. Nous avons également exploité les rencontres que nous avons pu réaliser en Pologne, auprès de chefs d'entreprises français et notre expérience au sein d'une usine polonaise d'un grand groupe français. Nous avons trouvé des similitudes, mais pas seulement.

---

<sup>9</sup> Les stratégies allemandes en europe centrale et orientale. F. Bafoil. L'Harmattan. 1997

<sup>10</sup> Psicologia del mexicano en el trabajo. Rodriguez Estrada, Ramirez Buendia. Mc Graw Hill. 1996.

Modernisation des entreprises en France et en Pologne dans les années 1980. Actes du colloque des 6-7 décembre 1989. Iresco, CNRS

Parmi les similitudes, il est à noter l'importance de la famille étendue et de la solidarité du groupe. Au Mexique cela est particulièrement mis en évidence lors d'événements tragiques tels que le tremblement de terre de 1985. En Pologne, la solidarité, comme nous le montrerons plus loin, est visible chaque fois qu'il y a des causes qui rassemblent les Polonais (notons d'ailleurs que le nom du syndicat de Lech Walesa : Solidarité) comme les révoltes de 1956, 1968, 1970, 1976 et 1980 par exemple.

Ensuite, la créativité et la débrouillardise des Polonais et des Mexicains est évidente. En effet, les Mexicains ont un artisanat très développé, alors que les Polonais connaissent une explosion des micro-entreprises, comprenant moins de 5 salariés. De plus, pendant le communisme, le marché gris polonais était très actif, alors que le Mexique est connu pour ses contrefaçons.

Mais si ces similitudes existent, des points fondamentaux différencient les deux pays. En effet, le rôle de la femme n'est pas le même. La femme polonaise, nous le verrons plus loin, est un élément de solidité et d'influence au sein de la société polonaise. Il n'en est pas de même au Mexique, où les rapports qui prédominent sont ceux de la domination par l'homme.

Ensuite, ce qui est souligné par les sociologues au Mexique est un fort sentiment d'auto-dévaluation des Mexicains par eux-mêmes. Ceci n'est absolument pas le cas en Pologne, où l'esprit est plutôt à l'exaltation de l'âme polonaise.

Finalement, l'âme mexicaine est caractérisée par un certain fatalisme, alors que les Polonais sont mus par une envie de réussir et de montrer que rien n'est perdu d'avance. Dans cet ordre d'idée, la hiérarchie dans les entreprises polonaises et mexicaines n'est pas la même. En Pologne, la hiérarchie est à double sens. Les ordres tombent de haut en bas de manière assez directive, mais dans le sens inverse, la hiérarchie n'est pas si bien acceptée. En effet, les ouvriers ont du mal à accepter les ordres des contremaîtres, car ils ont l'impression de mieux savoir ce qu'il faut faire. Dans le cas mexicain, les rapports dans l'entreprise sont caractérisés par des rapports beaucoup plus autoritaires, avec une hiérarchie verticale descendante très marquée. De plus, au Mexique, la pression qui s'applique à l'individu est celle du groupe, ce qui est moins évident en Pologne. Au Mexique, on ne prendra pas une décision contre l'avis du groupe, et surtout on fera ce que le groupe estime bien d'être fait. En Pologne, il n'y a pas ce type de rapport. Le Polonais est plus individualiste, et c'est plutôt la comparaison avec les autres qui le poussera à faire ou à ne pas faire. En particulier, en cas de promotion d'un collègue, les commentaires du type : « pourquoi lui et pas moi ? Qu'a-t-il de plus que moi ? » ne sont pas rares dans les usines polonaises.

Notre recherche s'arrête là. Notre sentiment est partagé. Si beaucoup d'indices semblaient nous pousser dans le sens d'un rapprochement évident, les différences fondamentales que nous avons trouvées dans notre recherche montrent que la suite d'une telle analogie est compromise. Il est pourtant frappant de voir autant de similitudes, surtout sur des données économiques pour ne pas être déçu de ne pas pouvoir aller plus loin. Mais il semblerait que chaque pays soit unique, et qu'une analyse finalement résumée à quelques chiffres et faits, aussi sérieux soient-ils, ne suffit pas à rendre compte d'une réalité beaucoup plus complexe. Après ce détour transatlantique, nous allons maintenant poursuivre plus avant notre analyse de la société polonaise.



## L'Espagne : un frère aîné ?

### *L'Espagne et la Pologne à la porte de l'Europe.*

*« L'intérêt des auteurs espagnols pour la monarchie polonaise s'explique par le fait qu'elle se dresse, à l'exemple de la monarchie ibérique, tel un bouclier de la catholicité contre les Infidèles »*

*Jacques SCHERER<sup>11</sup>*

La comparaison précédente peut cependant paraître maladroite tant le Mexique est éloigné des questionnements que la Pologne soulève actuellement. En particulier en ce qui concerne l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne. Une comparaison de la Pologne à l'un de ses prédécesseurs sur la voie de l'intégration peut sembler plus pertinente. Un prédécesseur quasi-idéal s'offre à nous : c'est l'Espagne, qui a participé avec le Portugal au deuxième élargissement de l'Union Européenne en 1986. La Pologne et l'Espagne à l'heure de leur intégration respective dans l'Union Européenne présentent en effet de fortes similitudes, et soulèvent les mêmes interrogations.

Tout d'abord, les deux pays ont une population équivalente : Pologne d'aujourd'hui et Espagne du début des années 80 ont une petite quarantaine de millions d'habitants. Poids démographique important, qui les propulse dans le peloton des cinq pays européens les plus peuplés. Quand aujourd'hui, les voix dans les organes décisionnels de l'Europe sont pondérées par la population, l'enjeu d'une telle intégration est colossal. Peut-on laisser autant de pouvoir, et en particulier de pouvoir budgétaire, à un pays « en retard » économique, comme nous allons le voir par la suite? Dans la perspective d'une adhésion d'un pays si massif, ne faudrait-il pas attendre un meilleur rattrapage, afin que les inégalités de revenus entre anciens et nouveaux membres ne s'estompent encore plus? N'éviterait-on pas ainsi des flux importants de populations en quête d'une vie meilleure et qui afflueraient vers les anciens membres au niveau de vie plus élevé? Questions soulevées pour l'adhésion de la Pologne, mais déjà pour celle de l'Espagne.

---

<sup>11</sup> In « Théâtre du XVIII<sup>e</sup> siècle »- Ed. la Pléiade ; cité par Sylvain Cornic in « La France et la Pologne » -Ed PUL.

Outre leur « poids », ces deux pays ont également au moment de leur intégration des structures tout à fait comparables, structures qui renvoient une image négative de leur économie. Un domaine en particulier fait grand bruit aujourd’hui au sujet de la Pologne, tout comme au début des années 80 dans le cas de l’Espagne : l’agriculture. Ce domaine véhicule parmi les pays membres l’idée d’une économie arriérée : l’agriculture ne répond pas à l’image que l’on attend d’elle. Pourtant, force est de constater qu’elle joue un rôle important dans la vie du pays, tant au niveau de l’économique qu’au niveau de leur société.

Entrons dans le monde des chiffres et des gabarits que nous fournissent les statistiques européennes afin d’affiner nos comparaisons: la grande part de l’agriculture dans l’emploi total fait frémir en effet dans le cas de la Pologne, réaction identique à celle qui avait accueilli l’Espagne en 1980. Mis en rapport avec la part faible de l’agriculture dans la formation du PIB que ce soit pour la Pologne, où pour l’Espagne , ces données renvoient l’image archaïque que nous avons évoquée quand on compare leur situation à celle de l’Union Européenne ou de la CEE.

	CEE 1980	Espagne 1980	UE 1999	Pologne 1999
Part de l’agriculture dans l’emploi total	6%	17%	5%	19%
Part de l’agriculture dans la formation du PIB	7%	7%	2%	4,8%

**Figure 6 : L’agriculture en Espagne et en Pologne**

**Source :Indicateurs économiques. OCDE 2000 / Documentation Eliane Mossé IFRI**

Pourtant, la population rurale joue un rôle important au sein même des sociétés polonaises et espagnoles : en Pologne, la population agricole est celle qui a résisté au communisme et a conservé la terre « privée » dans un régime communiste ; en Espagne, les « terratenientes » structuraient la vie locale. Comment ce type d’agriculture va-t-il s’assimiler dans la doctrine à tendance productiviste que la construction européenne a déployée depuis les années 70 ? Les subventions ne vont –elles pas glisser des anciens bénéficiaires vers une agricultures encore « artisanale » ? Comment moderniser et gérer ces masses rurales ? Ces questions, posées dans les années 80 lors de l’intégration de l’Espagne, réapparaissent aujourd’hui pour la Pologne.

En plus de l’archaïsme du secteur primaire, pourtant premier pourvoyeur d’emploi, ces pays paraissent également « pauvres » vis à vis de ceux déjà présents dans le groupe européen par les critères macro-économiques que les organismes financiers internationaux brandissent afin de comparer les pays: le

PIB de la Pologne ( resp. l'Espagne) est faible par rapport à la moyenne des pays de l'Union ( resp. la CEE). L'inflation est également plus forte en Pologne et en Espagne que dans les pays de l'UE ou de la CEE .

	CEE 1980	Espagne 1980	UE 1999	Pologne 1999
PIB	-	-	-	-
en pourcentage de l'UE (1999)		-		32 %
en pourcentage de la CEE (1980)		55%		-
Inflation	5.6%	8.8%	2%	7%

**Figure 7 : Données macro-économiques**

**Source : Indicateurs économiques. OCDE 2000 / Documentation Eliane Mossé IFRI**

Les problématiques de concurrence de produits agro-alimentaires fabriqués à moindre coût, mais aussi de la circulation des travailleurs –qui viendraient envahir les pays de l'Europe- sont également autant des problèmes qui déjà avaient été mentionnés au moment de l'entrée de l'Espagne, et qu'on évoque pour la Pologne dans les négociations qui ont lieu aujourd'hui. Nous pourrions continuer l'énumération, mais il est sans doute plus sage de tenter d'évaluer la réalité de ces problématiques et les dangers réels.

Ainsi, observons ce qu'il en a été de la situation espagnole : les flux de population se sont révélés plutôt en faveur d'une immigration vers l'Espagne et en tout cas aucun boom d'émigration n'a été observé, alors que l'Espagne enregistrait des taux de chômage croissants ; de même les craintes en ce qui concerne le secteur agro-alimentaire de la France se sont avérées infondées. Les cassandres d'hier semblent s'être fourvoyées. Compte tenu de la bonne santé de l'Espagne aujourd'hui, ce tableau laisse même présager un avenir glorieux pour la Pologne.

Cependant, de grandes différences existent. Tout d'abord, le contexte international est totalement différent : alors qu'on ne parlait que de tarifs douaniers au début des années 80, on est aujourd'hui dans un contexte de « mondialisation » et les questions de frontières tarifaires sont devenues plus marginales. Cette problématique, qui était l'une des questions fondamentales lors de l'adhésion de l'Espagne, n'existe plus aujourd'hui, et cette absence exacerbe le poids des autres questionnements.

Ensuite, l'arrivée des PECO<sup>12</sup>, pays « pauvres », provoquerait un glissement vers l'est des aides structurelles européennes qui profitent aujourd'hui à l'ouest, et en particulier à l'Espagne, ce qui ne va pas sans la mécontenter. C'est pourquoi l'Espagne présente parfois la situation comme l'alternative du développement de l'Espagne ou celui des PECO. Le rapport de forces entre anciens et nouveaux membres est aujourd'hui tout à fait différent de celui qui s'était établi il y a vingt ans.

En effet, la Pologne devient un concurrent pour plusieurs pays européens. Contrairement à la situation espagnole au début des années 80, où les objections à l'élargissement étaient soulevées principalement par la France, beaucoup plus de pays se sentent aujourd'hui en « concurrence » avec la Pologne : la France pour l'agriculture et l'Espagne, l'Irlande, la Grèce et l'Italie pour les fonds de cohésion, l'Allemagne craint des flux migratoires importants.

Ensuite l'enjeu du passage de 15 à 27 membres et de cette ouverture à l'Est est plus important et la transition est plus difficile à gérer pour l'Europe, puissance politique, que lors d'un passage de 9 à 12, comme ce fut le cas pour l'Espagne: l'adaptation des structures européennes – Commission, Parlement, Conseil- est complexe. Les difficultés de ce nouvel élargissement sont donc au moins autant politiques qu'économiques.

Un dernier point et non des moindres doit être considéré dans cette comparaison succincte. L'Espagne est sociologiquement très différente de la Pologne. Les latifundias ou les « terratenientes », ces grands propriétaires terriens sur lesquels s'appuyait le régime, n'existent que peu en Pologne relativement à l'Espagne. Un chiffre pour illustrer cette différence : les grandes propriétés de taille supérieure à 300 ha représentaient 25% des terres en Espagne en 1986 contre moins de 10% en Pologne. Même si la société agricole joue un rôle fondamentale en Espagne et en Pologne, les modes de fonctionnement de ces sociétés sont totalement différents. Autre ressemblance trompeuse : dans ces deux grands pays catholiques, le rôle de l'Eglise a été tout à fait différent. Elle était un opposant que l'on pourrait qualifier d'habile politique en Pologne sous le communisme. En Espagne, l'Eglise était plutôt un soutien, bien que parfois mitigé, du pouvoir... Le rapport à la religion, structurant la société, et influant les comportements individuels quotidiens jusqu'à pouvoir modifier l'économie même est donc différent en Espagne et en Pologne..

Enfin, les crises qui ensanglantent l'Espagne au sujet des régionalismes, que ce soit le terrorisme ou l'indépendantisme pacifique catalan, semblent impossibles en Pologne : des velléités d'indépendance semblent bien improbables en Pologne, vu son homogénéité et l'histoire tumultueuse de ses frontières, dont la stabilité est fondamentale pour la population. Celles ci ont changé beaucoup trop souvent pour

---

<sup>12</sup> Pays d'Europe centrale et orientale.

que les populations envisagent de les remettre en question : les préoccupations de la société peuvent être totalement antagonistes.

Les forces internes à la société espagnole, tant motrices que résistantes, forces qui ont permis une réussite que tous les commentateurs saluent aujourd'hui, sont donc tout à fait différentes de celles qui s'exercent en Pologne aujourd'hui. Soumises à des forces différentes, et bien que les points de départ soient identiques, Pologne et Espagne auront-elle des trajectoires similaires ?

Ainsi, sur ce deuxième exemple, le sentiment ressenti lors de la comparaison avec le Mexique refait surface : les similitudes économiques sont à nouveau les reflets de sociétés totalement différentes. Pour comprendre la Pologne contemporaine, nous avons choisi donc de nous tourner vers son histoire. C'est cette histoire, et son influence sur la construction de l'identité polonaise qui permettent d'expliquer certains comportements polonais lors des négociations avec l'Union Européenne.

**Partie II :**  
**La Pologne à feu et à sang et son étonnante survie**



## Un pays dépecé.

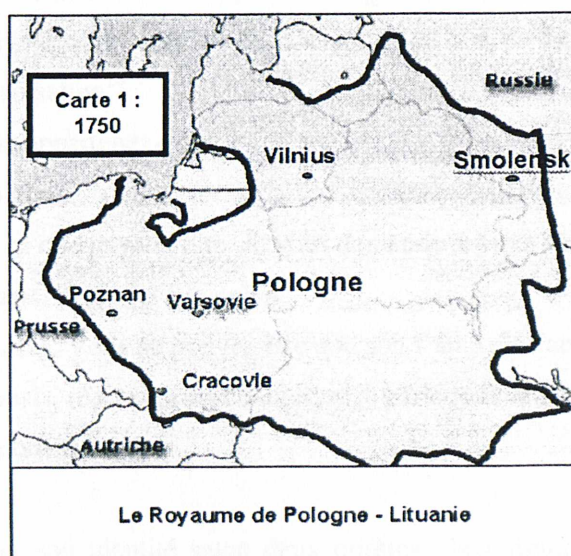
### *Le mystère de la survie de la Pologne*

« I can't listen to that much Wagner. I start getting the urge to conquer Poland. »<sup>13</sup>

Woody ALLEN- *Manhattan Murder Mystery*

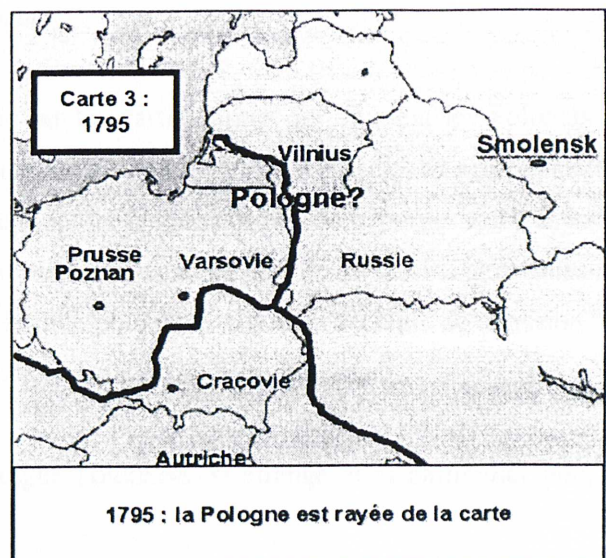
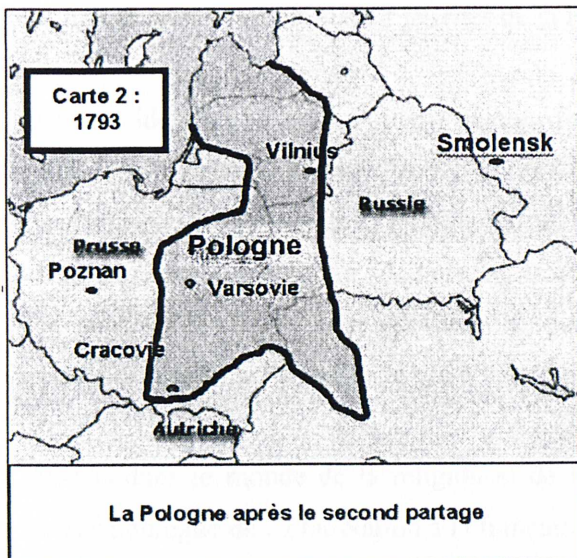
Pour un observateur occidental non averti, la Pologne passe, en cette période d'élargissement, du statut de pays de seconde ordre, autrefois sous l'emprise de la Russie ou d'une URSS aujourd'hui déliquescente, au statut de nation européenne à part entière, dotée d'une identité politique.

Pourtant, une position de choix au sein des pays européens n'est pas une première pour la Pologne. Unie dès 1384 au Grand Duché de Lituanie, elle s'étend à son âge d'or, au XV<sup>ème</sup> siècle, jusqu'aux plaines de la Biélorussie et de l'Ukraine actuelles. En 1750, vingt ans avant le premier des trois partages (1772, 1793, 1795) qui l'ont fait disparaître de la carte de l'Europe, le Royaume de Pologne s'étend de Poznan à Smolensk (voir carte 1).



<sup>13</sup> "- Je ne peux pas autant écouter Wagner. Il me donne envie d'envahir la Pologne"

Lorsqu'en 1795, le royaume est réduit quasiment à néant pendant 120 ans par les annexions de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie (voir cartes 2 et 3), la question de la nation polonaise est posée de manière dramatique. Qu'est-ce être Polonais, quand le territoire est partagé entre ses trois voisins ?



Privée d'Etat, vivant dans des conditions de liberté variable en fonction de la clémence du moment de l'occupant russe, prussien ou autrichien, la communauté polonaise s'est donc centrée sur les rites identitaires qui ont fait survivre l'idée de nation polonaise, ou plus exactement l'idée de Pologne.

Partons en « Pologne », en 1885, alors que la Pologne est rayée de la carte : un ethnographe effectue des entretiens à Krownò, une centaine de kilomètres au sud de Gdansk. Il rencontre un cordonnier local. Voici leur conversation<sup>14</sup> :

- A quelle tribu appartenez-vous ?
- Je suis catholique.
- Ce n'est pas ce que je veux dire. Je vous demande si vous êtes Polonais ou Lituanien.
- Je suis Polonais, et je suis Lituanien.
- C'est impossible. Vous ne pouvez être que soit l'un, soit l'autre.
- Je parle polonais, répond le cordonnier, et je parle le lituanien.

Et ce fut la fin de la conversation.

Le cordonnier définit son identité selon deux critères : la religion et sa langue. Ce sont les deux caractéristiques qui lui permettent de se distinguer de son voisin : n'ayant pas d'Etat auquel se référer,

<sup>14</sup> cité par Norman Davies in « God's playground »



pas de citoyenneté qu'il puisse exprimer, il s'attache d'abord à la langue qu'il utilise. Mais cette caractéristique n'est pas suffisante : il doit la compléter par sa religion, le catholicisme. Il définit ainsi les deux rites qui fondent son identité. A la suite de ce récit, nous avons voulu comprendre l'importance de ces caractéristiques pour la construction de l'identité nationale polonaise. Nous avons voulu comprendre quels étaient les rites de la Pologne.

Les rites identitaires de la Pologne se sont fondés sur les particularités qui unissent les Polonais en 1773, lors du premier partage. Tout d'abord la religion : face à l'orthodoxie russe et au protestantisme germanique, le catholicisme de la Pologne faisait exception. La langue ensuite, cette langue qui n'a pas le même alphabet que celui du voisin russe, et qui est incompréhensible pour leurs voisins germanisants. Transmis par la mère, et plus généralement par la femme polonaise, ces deux facteurs de cohésion ont modelé la société polonaise, elle qui a longtemps connu un Etat faible ou inexistant.

Entrons dans le monde de la religion et de la langue polonaise, si étrange et si particulier pour le lecteur imprégné de l'Etat-Nation à la française.

## La Pologne, l'autre fille de l'Eglise ?

*« Il est impossible de s'imaginer la  
Pologne future sans l'Eglise  
catholique, sans son influence  
immense sur la société »  
Adam MICHNIK<sup>15</sup>*

Dzierżoniów, petite ville de 38 000 habitants à 50 kilomètres de Wrocław, un froid et banal dimanche matin de mars 2001: les passants vont et viennent avec une étonnante fébrilité sur la place principale de la ville. Alors que les uns s'attardent à la sortie de la messe sur le perron d'une église, trois rues plus loin, des étendards d'anciens combattants s'agitent à l'ombre d'un autre clocher tandis qu'un orgue entame le traditionnel chant d'entrée « Boże coś Polski »<sup>16</sup>. En continuant la flânerie quelques minutes, la rue s'emplit du murmure d'un « Notre Père » chanté à l'intérieur d'une troisième église.

Cette ferveur, qui laisse émerveillé n'importe lequel de nos compatriotes habitué aux églises vides de la campagne française, devient rapidement assez logique tant l'image du Polonais d'abord catholique est prégnante. Les faits abondent pour rappeler ce stéréotype : le Pape actuel est polonais, les photographies du leader du syndicat Solidarnosc Lech Walesa, sous les posters de Jean-Paul II et une reproduction de la célèbre icône de la Vierge noire de Czestochowa à la boutonnière, ont circulé dans la presse mondiale et les queues devant les confessionnaux des églises polonaises ont été longues cette année encore au moment de Pâques.

Les sources officielles nous permettent de quantifier l'impression laissée par ce kaléidoscope illustrant la ferveur polonaise : le GUS, l'office national de statistiques polonais, dénombre 95% de baptisés en 96. Un sondage du CBOS<sup>17</sup> de mars 1999 montre que 73 % des Polonais assistent à la messe au moins deux fois par mois. En guise de repère, sachez qu'en France, « fille aînée de l'Eglise »

---

<sup>15</sup> Ancien dissident du Parti Communiste, Rédacteur en chef du quotidien Gazeta Wyborcza - In « L'Eglise et la Gauche : le dialogue polonais »

<sup>16</sup> « Dieu, veille sur la Pologne »

<sup>17</sup> CBOS : Centrum Badania Opinii Społecznej - principal institut de sondage polonais

et réputée de tradition catholique, ce taux de fréquentation n'est que de 17%<sup>18</sup>. « Quand la [Pologne] affirme aujourd'hui être le [pays] plus catholique d'Europe, on ne saurait guère la contredire. »<sup>19</sup>.

Cependant, la particularité fondamentale du catholicisme polonais ne tient pas dans ce zèle religieux, ni dans l'abondance de ses fidèles. Plus qu'une question de chiffres, la foi polonaise est unique par sa nature.

Loin de l'intellectualisme français, du faste espagnol et de l'exubérance mexicaine, elle est, plus que toute autre, ancrée dans le quotidien. Elle est fondée sur la tradition. Ses rivaux la qualifient pour ces raisons d'ostentatoire et de superficielle. C'est pourtant grâce à elle que l'idée de Pologne a survécu aux tribulations que lui a infligé l'Histoire.

Pourquoi ?

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la Pologne est rayée de la carte. Alors que des Polonais luttent pour la recréation du pays, l'identité polonaise doit trouver d'autres rites que ceux qu'un Etat fort et stable peut proposer pour constituer une communauté.

La foi catholique romaine polonaise a été largement diffusée depuis la création de la Pologne, en 966, et elle est ancrée au plus profond des confins de la Pologne. Sa proximité, sa simplicité, son caractère quotidien ont permis sa diffusion dans toutes les campagnes grâce à l'activisme et à la proximité du clergé local.

A l'heure des partages, elle possède ainsi une base populaire bien plus grande et plus forte que la religion uniate<sup>20</sup> ou la religion orthodoxe, plus axées sur la liturgie et imprégnant moins la vie quotidienne d'un habitant de l'ancien royaume de Pologne, ou que le protestantisme, plus intellectuel et qui a surtout attiré la noblesse polonaise.

La foi catholique polonaise a donc été l'un de ces rites fédérateurs nécessaires à la construction de l'identité polonaise : rappelez-vous du cordonnier de Krowno. Il se définit d'abord comme catholique, comme appartenant à la tribu catholique. C'est ce qui le différencie du Russe –orthodoxe- et de

---

<sup>18</sup> Sondage SOFRES pour le Pèlerin en mars 2001

<sup>19</sup> Norman Davies. « Histoire de la Pologne »-Fayard 1986

<sup>20</sup> issu de l'orthodoxie, la confession uniate s'est ralliée à l'Eglise catholique romaine lors d'un schisme avec l'orthodoxie. Bien qu'ayant reconnu l'autorité du Pape, elle a cependant conservé son droit canon et sa liturgie, ce qui la distingue de l'Eglise « romaine ».

l'Allemand –protestant. Dans sa vie quotidienne, ce cordonnier trouve le catholicisme comme marque distinctive de l'occupant. Son épouse appartient à une Société du Rosaire, où elle rencontre d'autres catholiques polonaises et récite avec elles des chapelets ; ses enfants participent aux activités paroissiales, où le prêtre est très actif, surtout depuis le démantèlement des communautés religieuses régulières. Les fêtes religieuses marquent sa vie quotidienne.

Il a le sentiment d'appartenir à une communauté, à travers chacun de ces gestes ; quand l'Etat est absent, cela est fondamental surtout quand le sentiment d'appartenance à cet Etat était fondé sur la loyauté envers sa Patrie. Puisque sa Patrie n'existe plus, le cordonnier répète les gestes que sa grand-mère et son arrière- grand mère lui ont appris, et que lui même apprend à ses enfants en lui apprenant l'histoire du baptême de Mieszko, premier roi de Pologne: c'est ainsi que sa loyauté s'exprime, sa loyauté envers un pays qui a été fondé par la conversion d'un roi et qui aujourd'hui n'existe plus.

Afin de découvrir cette présence si particulière de la foi catholique polonaise, entrons dans un foyer polonais au moment de Noël :

Depuis le six décembre, le jour de la Saint-Nicolas, « Swiety Mikolaj » en polonais, la maison prépare les festivités de Noël. La crèche est vite disposée, elle est somptueuse et étincelante– une place est laissée pour l'enfant Jésus, qu'on viendra glisser la nuit de Noël : la brillance festive de ces crèches en fait encore l'une des merveilles de l'artisanat polonais au XX<sup>ième</sup> siècle. A table, les enfants racontent comment ils préparent la « jaselka », une crèche vivante ; même les plus petits font de la figuration, les plus âgés s'entraînent fièrement à déclamer leur texte.

Lors de la veillée de Noël, à table, on peut compter un couvert de plus que le nombre de convives : elle est pour l'étranger, l'inconnu, le voyageur errant, celui qui a faim et qu'on est prêt à inviter, selon la tradition évangélique.

La mère de famille a préparé les douze plats traditionnels, douze comme le nombre d'apôtres. Toute la famille est réunie, mais rien ne peut commencer sans le partage de l'oplatek, un pain sans levain que fabriquaient les congrégations de religieuses féminines, avant qu'elles soient dissoutes par les occupants. Par miracle, on arrive toujours à s'en procurer.

On chante les « koledy », ces chants de Noël que vous pouvez encore entendre aujourd'hui : « Bog sie rodzi »<sup>21</sup> « Dziszaj w Betlejem »<sup>22</sup>. Les enfants les connaissent par cœur.

---

<sup>21</sup> Dieu naît

<sup>22</sup> Aujourd'hui à Béthléem.

A minuit, famille et amis se rendent à la messe. Mais ce n'est pas fini : dans quelques jours, la maisonnée fêtera la venue des rois mages. Pendant le mois de janvier, le prêtre visitera tous les foyers de sa paroisse et bénira les demeures. Il parlera des pèlerinages qu'il prévoit d'organiser l'été suivant et distribuera des images saintes aux enfants. Janvier touche à sa fin et déjà les préparatifs du carnaval débutent , pour la mi-février ... annonçant le Carême et la venue de Pâques.

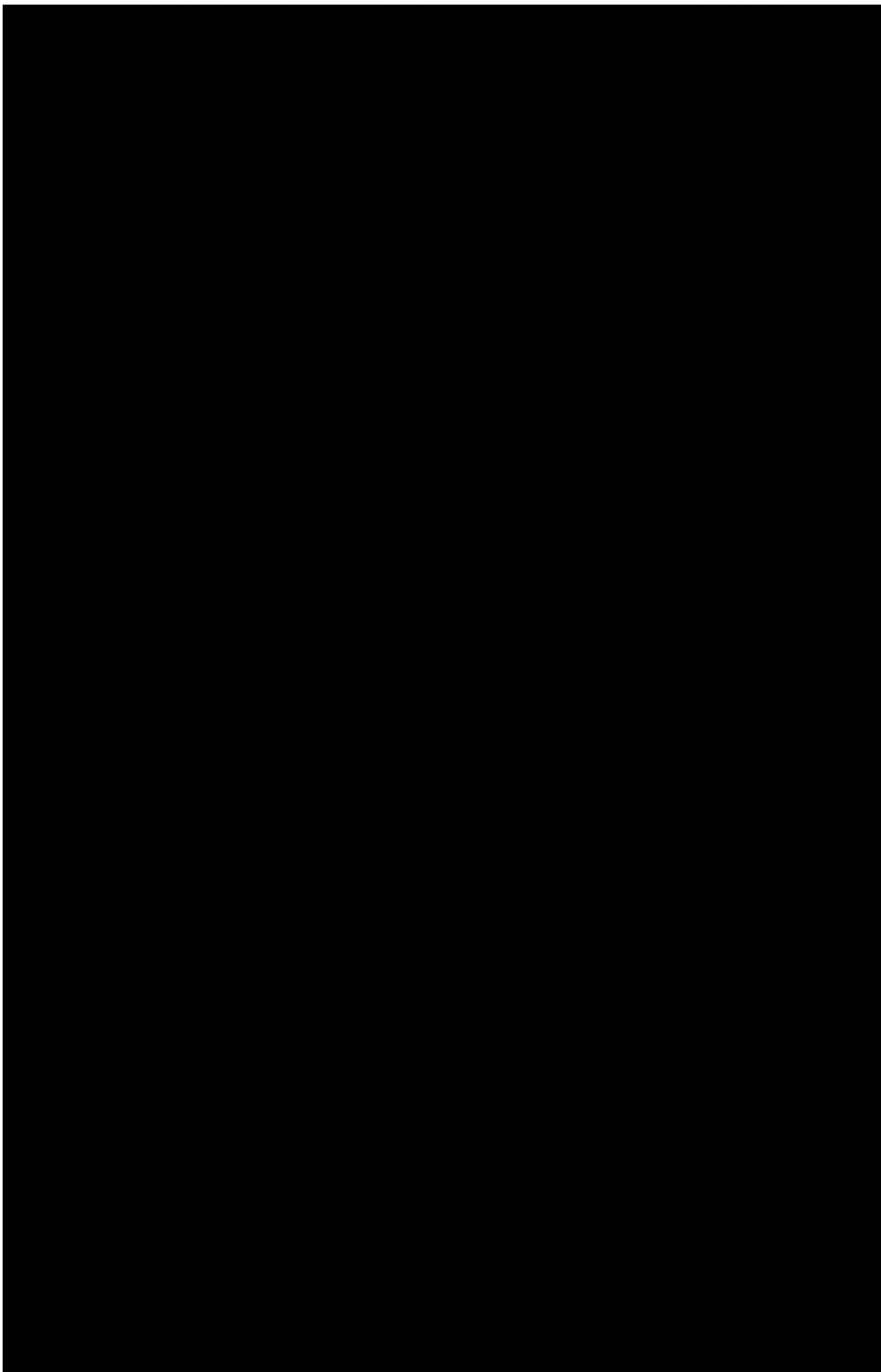
La célébration de fêtes religieuses, les pèlerinages, la diffusion d'images religieuses, la simplicité et la ritualisation d'actes quotidiens de cet exemple montrent combien la religion a pu marquer la vie des Polonais dans les périodes noires de leur histoire et pourquoi la foi catholique polonaise était le terreau naturel de l'identité polonaise telle qu'elle a dû se construire au moment des partages. Cette foi peut paraître anecdotique, touristique.

Mais sa force est soulignée par sa diffusion parmi d'autres confessions, et en particulier parmi les uniates, de ces rites « hors liturgie ». L'importance de ces traditions pour l'identité polonaise est quant à elle attestée par la pérennité de ces actes, qui structurent les communautés polonaises dans l'espace et dans le temps : en Pologne, 98% de habitants ont partagé l'oplatek à l'occasion de Noël 1999 ; de par le monde, ces traditions du nouvel an, tout comme celle de Pâques, se retrouvent dans les communautés polonaises à l'étranger, d'Auchy les Mines à Chicago, comme nous le verrons par la suite.

Mais le catholicisme polonais n'est pas qu'une série de gestes partagés.

Lors de cette visite dans ce foyer polonais, il y a une décoration particulière que nous n'avons pas remarquée, pourtant accrochée à une place de choix dans la salle commune : c'est une reproduction d'une icône, celle de la Vierge Noire de Czestochowa. Elle fait partie d'un des « incontournables » de l'intérieur polonais. Vous ne pouvez pas ne pas la voir si vous allez en Pologne. Plus qu'une décoration, plus que du fétichisme, elle incarne le combat de la famille polonaise vis à vis de l'envahisseur, et ce, dès le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Elle est donc toute désignée pour prendre une connotation particulière à la période des partages.

En effet, la Vierge Noire est la représentation pour chacun de la lutte qu'il mène face à l'occupant, même s'il n'est pas directement engagé dans une insurrection : nous avons vu la puissance du catholicisme polonais était plus qu'une question de coutume, il est encore plus qu'un simple rite communautaire. C'est un rite de résistance.



mobilisation du peuple polonais contre ses oppresseurs sera réaffirmé pendant la période du communisme : les pèlerinages, les actions de dévotion envers cette Vierge Noire seront autant d'actions de rébellion envers le régime communiste, toujours gêné par cet emblème national qu'il ne peut accepter comme emblème religieux.

La foi catholique, expression de la résistance et parfois même du nationalisme dans un pays qui n'avait pas de terre ou qui vivait sur une terre aliénée, a créé les rites nécessaires à constituer une communauté alors que les individus étaient soumis à des pressions contraires.

Mais aujourd'hui, les forces extérieures nourrissant cette mobilisation ont disparu, alors que la Pologne s'inscrit dans une « normalité », terme utilisé par les sociologues que nous avons rencontrés : la place du catholicisme dans la société polonaise s'estompe un peu, face aux sollicitations de la modernité. Les taux massifs de première communion sont donc peut être autant l'expression d'une habitude<sup>23</sup> que de l'enracinement d'un sentiment religieux.

---

<sup>23</sup> Polityka- 1<sup>er</sup> magazine socio-politique polonais- avril 2001

## Chrząszcz brzmi w trzcinnie<sup>24</sup>

*« Si l'on a pu dire que la Pologne était en  
quelque sorte une invention littéraire, c'est  
que littéralement, sans la littérature  
polonaise, il n'y aurait pas aujourd'hui de  
Pologne »*  
Georges LISOWSKI<sup>25</sup>

Si dans le chapitre précédent, le lecteur a pu découvrir comment l'Eglise, au travers de la pratique de la religion a pu être un sanctuaire pour l'identité polonaise, il y aurait cependant un point à rajouter dans les raisons pour lesquelles l'Eglise a joué ce rôle : on parlait le polonais dans les Eglises, alors qu'il était interdit dans l'administration et dans toute la vie publique.

Cette langue, en forme de citadelle – le titre de ce chapitre est tiré du Guinness Book of Records, « catégorie phrase la plus difficile à dire pour un anglo-saxon », au vu du nombre de voyelles- qui comporte 50 fois plus de z que le français, a été l'autre vecteur de construction de l'identité polonaise, en particulier au XVIII<sup>ème</sup> et au XIX<sup>ème</sup> siècle, alors que la Pologne n'existait pas. Un geste, un mouvement, un rite, que chacun répétait, afin de ne pas oublier ce qu'était la Pologne.

Classique, rétorquera notre lecteur : après tout, toutes les nations ont construit leur identité nationale moderne à cette époque, avec l'éclosion de courants nationaux. Effectivement, à la même époque les Balkans, la Grèce, la Bulgarie, l'Ukraine, la Biélorussie structurent ou réforment leur langues sous l'impulsion des mouvements nationalistes. Mais le polonais possède une particularité : au moment des partages, le polonais était une langue entièrement formée, avec une littérature très riche et un système d'éducation mettant l'accent sur l'apprentissage de la langue maternelle. En comparaison, le Magyar<sup>26</sup> était utilisé uniquement dans certaines circonstances, alors que le polonais était une langue officielle.

---

<sup>24</sup> Le coléoptère bruit dans les roseaux

<sup>25</sup> Traducteur.

<sup>26</sup> Vieil Hongrois



Petit tour de l'histoire du polonais, bastion et temple de l'identité polonaise pour découvrir comment la langue a sauvé la Pologne...

L'ancienneté de la langue polonaise ne fait pas de doute quand on sait que la toute première grammaire polonaise date de 1568 : le XVI<sup>ème</sup> siècle est l'âge d'or de la littérature polonaise. L'emploi du polonais se développe, les actes juridiques et notariaux doivent être rédigés dans la langue nationale et non pas en latin, les pamphlets politiques en polonais fleurissent à la Diète<sup>27</sup> et l'imprimerie pousse la langue à se simplifier, elle qui s'écrit avec un alphabet latin. Cet alphabet est d'ailleurs insuffisant pour rendre compte de tous les phonèmes du polonais, et c'est ainsi que naquirent les combinaisons folkloriques du polonais, ces « szcz » et autres « ą, ź, ń, ż, ść, ł, ę ». La Bible est traduite huit fois au XVI<sup>ème</sup> siècle – les Polonais attendront 1965, pour la traduction suivante !

La colère de Mikołaj Rej, poète du XVI<sup>ème</sup> siècle baptisé « le père de la littérature polonaise », qui lance que les « Polonais »<sup>28</sup> ne sont pas des « oies », et qu'ils ont une langue propre, eut donc ses effets, et le polonais se répand. Cette diffusion est soutenue par les institutions jésuites puis par les écoles de la Commission d'éducation, qui a pris leur place au XVII<sup>ème</sup> siècle. La langue se diffuse d'ailleurs plus vite en Lituanie qu'en Pologne, où le latin permet au gentilhomme polonais de se distinguer du peuple qui parle polonais, alors que la connaissance du polonais était signe de noblesse quand les foules parlaient lituanien, letton ou ruthène.

La modernité de la Commission d'éducation, créée en 1773, l'année du premier partage, joue ainsi un grand rôle dans l'ancrage du polonais au sein de la population : elle met en place un système d'Etat cohérent et centralisé, nourri par des idées laïques et nationales, en remplacement du système fragmenté d'écoles catholiques.

L'influence du système d'éducation, orienté vers l'apprentissage de la langue polonaise, perdure même après la disparition de la Commission en 1794, et le peu d'intérêt que lui accordent les puissances occupantes dans les premières années qui suivent les partages lui permettent de développer le sentiment national polonais, en particulier dans les zones russe et autrichienne.

Lors du premier partage, le latin est par exemple entièrement éliminé des écoles au profit du polonais, et l'enseignement de la langue subsiste dans les écoles jusqu'en 1872. Dans la période qui suit l'interdiction de cet enseignement, les actions de sauvegarde et de diffusion du polonais se conjuguent et portent la langue au rang de facteur de cohésion de la nation polonaise : au niveau de la vie

---

<sup>27</sup> Parlement polonais- pour plus de détail, voir chapitre sur l'Etat

<sup>28</sup> Ancienne forme de « Polonais »

quotidienne d'abord, puis au niveau de la vie intellectuelle qui alimentait la première à travers les œuvres littéraires.

Car le vent plutôt favorable à l'éducation « à la polonaise » tourne au milieu de XIX<sup>ème</sup> siècle, lors du durcissement de politique des occupants : suppression de l'école primaire obligatoire dans les campagnes, perte d'autonomie, russification, prussisation et campagnes pour éliminer la culture polonaise.

L'histoire du polonais et de la culture polonaise aurait donc pu s'arrêter là, mais devant les actions d'acculturation, une génération d'activistes polonais, souvent jeunes, inquiétés par le déclin de la culture polonaise se mobilise afin de la défendre. Malgré une vision élitiste et idéaliste de leur mission, leur rôle contre les efforts de russification et de germanisation est crucial, par le développement d'expériences privées ou informelles d'éducation.

L'exemple sans doute le plus connu est celui de l'université volante, créée en 1882-1883, qui se réunissait toutes les semaines dans des localités chaque fois différentes. Quatre « facultés » dépendantes de cette université furent mise en place, et Marie Curie fut sans doute l'une de ses plus brillants diplômés.

L'auto-éducation se développe à vive allure. Norman Davies, historien, nous précise que les estimations évaluent à un tiers la part de la population de la zone russe impliquée dans une forme quelconque d'instruction. Une attention particulière est attachée à la lecture et à la sauvegarde des livres polonais, en grande majorité considérés comme subversifs. Afin de les protéger, on les enveloppe dans des chiffons mouillés et on les glisse dans les cendres encore chaudes, à l'abri des regards des autorités russes passant pour une inspection ; des associations de diffusion de la lecture prennent le titre d'associations sportives, des écoles sont improvisées dans les demeures. Mais laissons le lecteur savourer un rapport au chef de la Police russe d'un district polonais sous occupation russe, révélant aux autorités l'ampleur du problème... pour les Russes :

Son Excellence, j'ai l'honneur de vous rendre compte de l'existence de la liste d'écoles fonctionnant illégalement dans la zone qui m'a été confiée :

Dans la localité de Modzejów :

1. Dans la maison de Pergricht, le beau-fils du contremaître, Najer, enseigne une dangereuse personne du nom de Rusek;
- 2.[...]

Dans le village de Niwka

3. Maria Góralaska, la fille d'un fonctionnaire de la Mine « Jerzy » dispense des cours dans une maison appartenant à l'entreprise, sur le trottoir opposé à la clinique ;
4. Janina Drozdowska et sa sœur dispensent des cours dans une maison de la même entreprise, rue Wesola;
5. La tante, et peut-être également la mère de la gérante du magasin « Jutrzenka », dont le nom est inconnu, enseigne dans un appartement mitoyen au magasin ;
6. La mère de Stanislaw Chrzanowski, un fonctionnaire de la Mine « Jerzy » enseigne dans sa maison dans la rue Wesola;
7. Un certain Woźniak, le fils d'un ouvrier de l'usine de l'entreprise de machinerie de Sosnowiec enseigne dans une maison appartenant à l'entreprise.
8. Les filles d'un fonctionnaire de la même entreprise du nom de Wieruszowki dispensent des cours ;
9. [...]
10. La fille d'un employé responsable de la voie ferrée Varsovie-Vienne, nommé Filak, enseigne dans la maison de Duda.

Il y a d'autres écoles que je n'ai pu identifier.

Dans certaines de ces écoles, par exemple dans celle de Rusek, Góralaska et celle des sœurs Drozdowska, les cours sont dispensés en deux-huit, à un nombre considérable d'enfants, jusqu'à 50 par session<sup>29</sup> ....

---

<sup>29</sup> cité par Norman Davies in « God's playground »

Si la lutte armée, aux travers des insurrections (1794, 1830, 1864) ne touche que les plus militants des Polonais, ces actions d'éducation, de diffusion de la littérature construisent une résistance passive au sein même du foyer, et qui s'exprime diversement. L'historien Stefan Kieniewicz décrit ainsi la vie citadine polonaise :

« En Pologne russe, les aristocrates et les bourgeois vivaient sans contrainte à condition de renoncer à toute activité politique indépendantiste[...] A la maison, on pouvait cultiver les traditions familiales, nationales, religieuses. Les hommes étaient obligés d'aller étudier dans les écoles russes, de connaître le russe et de s'en servir dans les contacts avec les autorités. Les Russes étaient ignorés par les femmes : quand ils venaient au manoir, elles s'adressaient à eux en français. Il était évident qu'on ne se lie généralement pas d'amitié avec un Russe. On répétait aux adolescentes : n'oublie jamais qu'il existe trois catégories d'hommes qui à tes yeux ne doivent pas être des hommes : l'homme marié, un prêtre ... et , bien évidemment, un Russe »

A l'étranger, la « grande immigration » - l'élite polonaise qui a fui le pays lors des partages- s'organise et diffuse une littérature qui construit également leur identité nationale, en leur renvoyant leur image idéale, messianique, diffusée –et précisons le, déformée- par les cercles d'éducation. La lignée des écrivains polonais à l'étranger est née, et après Mickiewicz (Lituanie, 1798- Turquie, 1855), Norwid (Pologne, 1821- France, 1883), vont suivre Milosz ( Lituanie, 1911) ou Brandys ( Pologne, 1916 – France 2000).

Cette image messianique, fondée par Mickiewicz, illustrissime poète polonais en exil à Paris et perpétuée par les romantiques- est celle d'une polonité en construction, d'un devoir à accomplir par l'action de chacun : l'individu et avec lui la société se construit à travers les épreuves, en intériorisant la dimension collective de l'existence, il trouve son salut dans les causes nationales. Norwid insiste sur le mécanisme du travail comme voie privilégiée de la résurrection sociale de l'individu. Chacun devient responsable de la survie de la nation.

On comprend alors que la diffusion de cette image, inscrite par la langue et la littérature polonaises, a pu construire « l'orgueil » polonais, un autre trait récurrent de l'identité polonaise. Même si cet orgueil, et la perte de conscience de la réalité ont été critiqués par les grands écrivains contemporains

comme Gombrowicz ou Milosz, ces caractéristiques se sont fortement ancrées dans les couches sociales les moins élevées de la population à travers la lecture.

Cette fierté polonaise, nous l'avons retrouvée chez les chefs d'entreprise qui nous ont commenté l'attitude des Polonais au travail : outre les aspects pécuniaires, l'un des meilleurs moyens de faire réagir un Polonais est de toucher son amour propre. Parlant d'un « gaspillage » de matière première au sein d'une usine, un industriel français nous a confié que la fixation d'objectifs s'était toujours avérée inefficace. Mais la comparaison des performances de l'usine en question à celle d'un autre établissement comparable de son groupe avait provoqué une telle émotion chez les employés que des mesures furent prises sur le champs et la situation était rétablie en deux semaines ! Un autre dirigeant nous a également signalé qu'il motivait ses employés non pas en leur fixant des objectifs, mais en les comparant les uns aux autres ou aux employés d'autres pays.

Enseignée au foyer, avec la religion, soutenue par une foisonnante littérature, la langue polonaise a construit le lien national pendant les partages, mais également par l'étranger : pendant le communisme, la tradition de la grande émigration, c'est à dire de l'émigration des élites du XIX<sup>ème</sup> siècle se perpétue, et d'une manière plus large, les enfants d'origine polonaise apprennent à lire dans l'« Elementarz », se régalaient des bandes dessinées de « Koziółek Matołek », le petit cabri crétin (sic) jusque dans les années 70 ... Qu'en est-il aujourd'hui du lien langue – identité nationale ?

Au milieu des années 90, Danuta Bartol-Jarosińska<sup>30</sup> a mené une enquête sur 160 personnes, cherchant à identifier dans quelle mesure la langue, en tant que fondement de l'identité nationale, trouve un acquiescement social large.

A la question : « qu'est-ce qui témoigne le plus nettement de l'identité polonaise des personnes vivant en émigration ? », les personnes interrogées, en dressant une hiérarchie des réponses possibles données, ont mis l'accent surtout sur l'importance attachée à l'éducation des enfants dans la tradition polonaise (33%), et juste après, sur l'emploi du polonais en famille (32,2%). Une autre question, se rapportant aux situations dans lesquelles quelqu'un renonce à son identité polonaise a mis en évidence la hiérarchie suivante : une personne renonce à son identité polonaise quand 1/ vivant à l'étranger, elle renonce à parler polonais 2/ quand elle se convertit à une autre religion, par exemple l'Islam, ayant été catholique 3/ quand délibérément, il n'apprend pas le polonais à ses enfants pour leur faciliter la vie dans leur lieu de résidence.

---

<sup>30</sup> in « Identité(s) d'Europe Centrale » -institut d'Etudes slaves -1995

Cette étude met en évidence, malgré des pondérations liées au statut social, l'importance que les Polonais attachent encore aujourd'hui à leur langue. Cet attachement la définit encore comme un rite d'appartenance à la communauté polonaise. La grande importance attachée à la langue maternelle, nous dit Danuta Bartol, reste sans doute en relation avec une conscience linguistique élevée, en particulier des lycéens, résultant d'une sensibilisation spécifique aux problèmes de la langue en tant que valeur patriotique transmise à l'école. Au niveau des groupes d'agriculteurs, la sensibilité au problème de la langue s'exprime lorsqu'il y a des enfants : une Polonaise qui en émigration n'apprend pas le polonais à ses enfants trahit en quelque sorte son espace natal.

L'attachement à la langue est donc encore une caractéristique encore forte de l'identité nationale. Héritée de la période d'or de la Pologne, avant les partages, enrichie par une littérature abondante écrite hors de Pologne pendant les partages, diffusée par un système souterrain d'éducation, la langue en tant que rite communautaire s'est perpétuée jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle.

Il y a actuellement des mouvements de réforme profonde du polonais, afin de le simplifier, en particulier pour le rendre plus accessible à l'étranger. La Pologne ne risque pas alors une dilution de ce qui a été l'un des fondement de son identité nationale ?

## La femme en Pologne

*« J'aurais depuis longtemps réussi à exterminer tous les Polonais  
s'il n'y avait pas leurs femmes »*

*Otto Bismarck*

Si vous êtes une femme et que vous allez en Pologne, vous serez peut-être surprise. En effet, la proverbiale galanterie des Polonais n'est pas uniquement une image. On vous mettra le manteau, on vous tiendra la porte, on vous allumera la cigarette, on vous servira à boire, on vous aidera à porter vos paquets et on vous fera même le baisemain à l'occasion. Si de plus vous êtes là le 8 mars, vous recevrez des fleurs.

En effet, le 8 mars est le jour de la femme. En Pologne il s'agit d'un jour spécial. Pas une femme dans les bureaux et à la maison qui ne reçoive des fleurs. Pas seulement de la famille, mais des collègues de travail et des amis. Les signes extérieurs de considération ne manquent pas à l'égard des femmes.

De plus, elles ont acquis le droit de vote en 1918 (soit près de trente ans avant les Françaises) et l'idéologie communiste leur assurait l'égalité des chances.

Alors, la Pologne est-elle un paradis pour les femmes ?

Peut-être.

Mais que les femmes aient été et soient une grande chance pour la Pologne est en revanche plus probable.

En effet, et faisant ainsi écho à la phrase de Bismarck mise en exergue, les Polonaises ont joué un rôle prépondérant dans la sauvegarde de la culture et de la langue polonaises quand la Pologne n'existait pas. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que ce consolide l'image de la « Mère Pologne » : une femme forte, qui se sacrifie pour le bien de la patrie en secourant les combattants de la liberté, gardienne de la langue et de la culture polonaises.

Revenons sur les cent vingt ans pendant lesquels la Pologne n'a pas existé (1795-1919).

Les figures de femmes polonaises héroïques sont nombreuses au XIX<sup>e</sup> siècle : Emilia Plater, colonel pendant l'insurrection de novembre 1831, fut tuée au combat ; Pela Zgliczynska, l'une des conspiratrices de l'époque qui précéda l'Insurrection de janvier 1863, épousa Jaroslaw Dabrowski, héros de la commune de Paris. Et Henrika Pustowojtow, grande patriote polonaise, fut aide de camp de l'un des chefs de l'Insurrection de janvier 1863. Dans le même ordre, l'Organisation des femmes polonaises, créée en 1861, avait comme objectif d'aider par tous les moyens les prisonniers politiques et leurs familles, en ouvrant des hôpitaux et en se chargeant d'acheminer les munitions aux partisans.

Pendant cette période, l'école en Pologne est soumise à la pression de l'envahisseur et elle doit servir la dénationalisation. La langue polonaise est exclue des écoles et son usage est une cause de renvoi pour un élève et pour un enseignant. Il en est de même pour l'histoire et la culture nationales. On ouvre donc des écoles privées seulement pour jeunes filles, car ces écoles privées ne délivrent aucun diplôme reconnu. Il n'en est pas de même pour les garçons, qui doivent avoir une éducation officielle pour pouvoir trouver un emploi. L'enseignement clandestin chez les particuliers se développe.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de nouvelles congrégations religieuses féminines sont créées avec un objectif éducatif et pédagogique. Le foyer et l'école privée sont des centres de patriotisme, elles préservent les traditions nationales et la culture rayées de la vie publique. C'est dans ces endroits qu'on lit les poèmes en polonais édités à l'étranger et qu'on se transmet de bouche à oreille l'histoire du pays, supprimée du programme d'enseignement.

Filipina Plaskowica crée en 1877 le premier Cercle des femmes de la campagne. L'institutrice sera emprisonnée par la police du tsar. De 1886 à 1905, le Cercle des femmes de Lituanie (nom du royaume polonais avant le démembrement) organise un enseignement clandestin et des rencontres patriotiques sur l'ensemble du territoire. A Varsovie, ce sont les femmes qui ont organisé « l'Université volante ». Elle portait ce nom pour une raison simple : pour des raisons de sécurité, les appartements privés dans lesquels les cours avaient lieu changeaient souvent.

Au foyer, on dit la prière en polonais, ce qui est interdit : « au cours de ces années du XIX<sup>e</sup> siècle, la foi chrétienne et le sentiment national en danger se soudent pour toujours »<sup>31</sup>.

D'après Mme Hannelowa, à cette époque « la femme cultive le sérieux, la fidélité, la patience, la générosité, le courage ».

---

<sup>31</sup> Nous Chrétiens de Pologne. Mazowiecki, Hannelowa.... Cana.. 1979



Ce qui est étonnant, c'est que ces mêmes valeurs que l'on reconnaissait à la femme polonaise au XIX<sup>e</sup> siècle, nous les avons retrouvées dans la bouche des chefs d'entreprise français en Pologne que nous avons rencontrés. Ils ont tous unanimement vanté ces qualités et souligné l'importance du rôle de la femme dans leurs structures. Ils reconnaissent qu'elles sont plus fidèles, posées et responsables que leurs collègues masculins.

Hannah Gronkiewicz Waltz, anciennement à la tête de la Banque Nationale de Pologne et aujourd'hui vice-présidente de la BERD avoue avoir changé d'avis sur le principe de parité. Ce principe lui a longtemps semblé déplacé, jusqu'à ce que des femmes allemandes la convainquent que dans leur pays c'était la seule solution pour faire bouger les choses.

Face à un tel enthousiasme de la part de managers et de cette position étonnante sur le principe de parité, nous avons décidé de mieux cerner le rôle de la femme aujourd'hui en Pologne.

Sur la dernière décennie, de nombreuses femmes ont occupé de postes de premier plan en Pologne. Mme. Gronkiewicz Waltz bien sûr, nous l'avons citée, et qui a de plus été candidate lors de la campagne présidentielle de 1995. Mais aussi Hannah Suchocka, premier ministre en 1993 ; Mme Grzeskowiak, présidente du Sénat ; Jolanta Szymanek-Deresz, directrice du cabinet du Président de la République ; ainsi que Mmes Pieronkiewicz et Wisniewska, présidentes de deux des plus grandes banques de Pologne.

On pourrait bien sûr penser que ces exemples sont l'héritage de l'idéologie communiste et qu'il n'y a là rien de bien extraordinaire. Pourtant, d'autres faits sont venus nous interpeller. Tout d'abord, le fait que plus de femmes que d'hommes suivent des études supérieures (11% contre 9%). Ensuite, le fait qu'il y ait plus de la moitié des cadres qui soient des femmes<sup>32</sup> (66%), taux bien supérieur à celui de la France (10%) et près de 10% supérieur à celui du premier pays de l'ancien bloc de l'est après elle. Nous avons alors senti que la femme polonaise avait une situation singulière au travail, mais pas uniquement là.

La famille a joué un rôle essentiel en Pologne. Nous avons vu la place prépondérante que prenait le foyer au moment où la Pologne n'existait pas. La Pologne se transmettait par la famille. La polonaise en était garante. Et la famille a pour elle une signification particulière.

A propos de la condition des femmes managers en Pologne, 80% des 750 managers polonais interrogés par une enquête récente (hommes et femmes) ont dit que les femmes étaient sous

---

<sup>32</sup> The World's women 2000. United Nations. 2000

représentées dans les échelons supérieurs de management car elles ne voulaient pas sacrifier leur famille.

D'après le dernier rapport du conseil européen<sup>33</sup>, la famille est toujours en Pologne une institution stable. « *Les modes de formation de la famille, en Pologne, sont favorables à l'enfant et à l'adolescent. Le mariage demeure le fondement de la vie familiale et la principale condition du renouvellement des générations* ». C'est un des pays au monde où le mariage a lieu le plus jeune (âge médian de 22.9 ans pour les femmes et de 25.1 ans pour les hommes en 1997) et où le taux de divorce est bas (une union sur cinq est dissoute par divorce, alors qu'en France il s'agit de plus d'une sur trois). C'est également un des pays développés où l'âge médian de procréation est le plus bas (23.1 ans en 1997). La très grande majorité des enfants polonais de moins de 25 ans est élevée par leurs deux parents.

Pourtant, depuis quelques années, la tendance est à l'affaiblissement des liens familiaux.

La Pologne est un des pays en transition où les changements démographiques n'étaient pas significatifs au début des années 90, mais on a pu constater de nouveaux phénomènes démographiques vers le milieu de la décennie. Une baisse sensible du nombre de mariages et des naissances due à une tendance décroissante à la formation d'une union et de la fécondité. Pendant la période de transition (1989-1997), le nombre de mariages a baissé de 25%. L'âge du mariage recule, les unions hors mariage se multiplient.

Les femmes en Pologne ont assuré un rôle de pérennisation des valeurs qui fondaient l'unité et l'identité polonaise. Pendant les années sombres de l'histoire du pays, elles ont fait du foyer le centre de la Pologne et de la famille la première vertu.

Pourtant, cette situation semble s'estomper un peu. Les femmes sont désormais soumises aux mêmes contraintes que les femmes des autres pays européens comme le chômage plus élevé et la différence de salaire par rapport aux hommes. La famille, longtemps noyau de l'identité polonaise, semble aussi se distendre dans ce qui apparaît être une tendance de fond.

---

<sup>33</sup> Rapports nationaux. Cohésion sociale et qualité de vie. Pologne. Conférence des ministres européens chargés des affaires familiales. XXVI<sup>e</sup> session

## La diaspora polonaise

*O exilés, vous dont les errances terrestres ne sont  
jamais achevées,  
Quand pourrez vous reposer vos pieds douloureux  
et las ?  
Le ver a sa motte de terre et la tourterelle son nid  
Tout homme a un asile : mais la tombe pour un  
Polonais est le seul lieu de repos.*

*Niemcewicz (1757-1841)*

Il n'est pas rare de voir des Polonais à Paris aller se recueillir sur la tombe de Frédéric Chopin au cimetière du père Lachaise. D'ailleurs jusqu'à 1890, en se promenant dans le cimetière polonais de Montmorency, vous auriez pu y voir la tombe d'un très célèbre écrivain polonais : Adam Mickiewicz. C'est en exil à Paris qu'il a écrit en 1834 *Pan Tadeusz*, monument de la littérature polonaise. La tradition de l'émigration politique en Pologne depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle est la résultante d'une contrainte. Le Polonais engagé dans l'action politique n'avait pas le choix.

Le premier des grands émigrants a été l'ancien roi Stanislaw Leszczynski dans son duché de Lorraine, mais il fut suivi par une multitude d'autres. Ces émigrés ont permis de faire vivre l'idée de Pologne de l'extérieur et surtout de permettre à tous ceux restés au pays de faire leur « exil intérieur », application pure du romantisme. Cette émigration intérieure était un phénomène très répandu. Parmi ses manifestations figuraient le refus de toute coopération avec les autorités et l'expression de la polonité dans l'intimité des amis et de la famille. Mickiewicz écrit en 1832, dans ses « Livres de la nation polonaise et des pèlerins polonais » : « Celui qui veut suivre la liberté, qu'il quitte son pays et risque sa vie. Car celui qui vit dans la patrie et accepte l'esclavage, celui-là perdra la vie et sa patrie ».

Le rayonnement de la société polonaise à Paris a été certain. Des lieux comme l'hôtel Lambert, la Bibliothèque polonaise ou la société littéraire étaient des institutions de première importance. Avec Mickiewicz au Collège de France et d'autres grands écrivains polonais comme Slowacki, Niemcewicz et Czartoryski également à Paris, la capitale française fut un centre de culture polonaise qui a dépassé largement Varsovie et Cracovie pendant près d'un demi siècle après l'insurrection de novembre 1830.

Mais outre cette émigration politique qui connut son apogée lorsque la Pologne a disparu de la carte de l'Europe (1795), le pays a connu une émigration économique qui date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. On estime à 3.6 millions le nombre de Polonais à avoir quitté la Pologne entre 1870 et 1914, 31% venant de la partie autrichienne, 33% de la zone prussienne et seulement 36% de la zone russe, pourtant la plus grande. La raison de ce flot a été la misère qui régnait sur ces territoires. En 1902, en Galicie, plus de 400 000 exploitations agricoles étaient si petites qu'elles ne permettaient d'assurer la nourriture d'une famille moyenne que pendant trois mois de l'année.

On estime qu'entre 1911 et 1914 un quart de la population émigra pour la plupart vers les villes du middle West américain. La communication constante entre les migrants et la famille et amis restés au pays a entraîné des chaînes de migration. La Polonia<sup>34</sup> d'Amérique vivait dans sa grande majorité dans une situation économique très difficile jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Des faubourgs de Pittsburgh, Detroit, Cleveland ou Buffalo étaient massivement polonais. Chicago abritait plus de Polonais que tout autre ville au monde, à l'exception de Varsovie.

La communauté polonaise à l'étranger est aujourd'hui estimée à 15 millions de personnes<sup>35</sup> (la population de la Pologne est de 38 millions). Les principaux centres de cette Polonia étant les Etats Unis (9.4 millions), l'Allemagne (1,5 million), le Brésil (1 million) et la France (1 million).

La France connut une vague d'arrivées polonaises surtout dans l'entre deux guerres. En effet, en 1919, les gouvernements de Paris et de Varsovie ont signé une convention prévoyant le recrutement collectif de polonais en direction de deux secteurs sinistrés de l'économie française : le charbonnage et l'agriculture. C'est de cette manière que s'est créée la communauté polonaise du Nord, et plus précisément du pays noir, dont nous allons parler maintenant.

Plus que toute autre nationalité, les Polonais ont marqué le pays noir. Nous trouvons un portrait complet de cette communauté dans l'ouvrage de Mme Ponty<sup>36</sup>. « Officiellement, en 1926, ils représentaient 20% de la population totale de Béthune, arrondissement charbonnier par excellence. Plus nombreux dans le Pas de Calais que dans le Nord dont la production industrielle était davantage diversifiée, ils atteignirent, en certaines communes minières, jusqu'à 40-45% de la population, et dans les rues des corons 70 à 80%. La région regroupa, sinon la moitié, de moins 35 à 40% de tous les Polonais résidant en France ». Comment s'est faite l'intégration de cette communauté et que reste-t-il aujourd'hui de la Pologne dans cette région ?

---

<sup>34</sup> nom donné à la communauté polonaise à l'étranger

<sup>35</sup> Géopolitique de la Pologne. Cghristophe Dwernicki. Editions Complexe. 2000

<sup>36</sup> Les Polonais du nord ou la mémoire des corons. Janine Ponty. Autrement. 1995

A entendre le Consul général de Pologne à Lille nous dire aujourd'hui que « *Ce qui est formidable dans cette intégration, c'est que ces personnes d'origine polonaise sont à 100% françaises mais aussi à 100% polonaises. Elles ont gardé des valeurs du pays, la langue, mais elles sont également très fières d'être françaises !* », on pourrait penser que l'intégration des Polonais en France s'est faite naturellement. Pourtant, dans le rapport du préfet du Pas de Calais du 11 octobre 1929, on peut lire : « Quelle est l'aptitude de l'immigrant polonais à s'assimiler ? La réponse est nette : aucune, quant au présent du moins ». Pourquoi cette apparente contradiction ?

« Dieu et la patrie ». Les Polonais étaient pétris d'idéal patriotique qui les aidait à supporter la vie en exil. Le mythe de la Pologne était là pour réunir cette communauté autour de rites, comme nous l'avons montré plus haut dans ce travail. Ils ont construit une petite Pologne dans les corons.

La vie des mineurs dans le Nord s'est organisée avant tout dans les corons, où ils passaient leurs moments libres. « Ils y retrouvaient l'ambiance polonaise qui leur permettait de supporter l'exil, les femmes polonaises, le café polonais, les réunions des associations polonaises, la section polonaise de la Fédération du sous sol CGT »... La communauté polonaise s'est donc organisée très vite une fois en France. Quelques éléments sont à la base de la structure de ce groupe.

Tout d'abord la langue. En effet, les enfants polonais apprenaient le français à l'école, mais parlaient polonais à la maison. La langue était donc surtout utilisée dans l'environnement familial. La première génération de polonais n'a pas appris le français, car ils ne pensaient pas rester en France (la convention entre Varsovie et Paris prévoyant le retour des polonais dans leur pays). Les enfants ont été bilingues. Les petits enfants apprenaient au moins un peu de polonais, pour pouvoir parler avec les grands parents. Les deux grands quotidiens du Nord en polonais : *Wiarus Polski* édité à Lille et *Narodowiec* ont été un véritable succès. Ils intéressaient même ceux qui désapprouvaient le contenu. En effet : « C'était polonais, ça suffisait ! Mon père était heureux de lire dans sa langue. » Ils servaient aussi de manuels d'initiation à la lecture pour les enfants lorsque il n'y avait plus de cours de polonais à l'école.

Et puis on parlait polonais à l'Eglise.

Car le clergé polonais a joué un rôle fédérateur. Bien que les idées de l'Eglise ne fussent pas toujours acceptées, car jugées trop conservatrices, l'Eglise était un lieu de rassemblement. Les Polonais y allaient, parce qu'ils « retrouvaient des Polonais ». Une grande partie de la riche vie associative était structurée par la Mission Catholique Polonaise. Inaugurée en 1922, la chapelle Saint-Joseph

d'Oignies, la plus ancienne des églises polonaises de la région offre encore le dimanche matin un air de Pologne.

Outre ces lieux de « polonité », le foyer était un endroit privilégié pour se retrouver. Y avait-il des signes qui distinguaient les foyers polonais des autres ? Comment reconnaissait-on une maison polonaise d'une maison française dans les corons de l'entre deux guerres ? Nul signe distinctif de l'extérieur. D'après Mme Ponty, la polonité se repliait dans la sphère du privé et il fallait franchir la porte pour s'en apercevoir. Pourtant il y avait un détail qu'elle nous signale : « les maisons polonaises étaient plus fleuries que les autres ». Les Polonais aiment en effet beaucoup les fleurs. Ils en offrent à toute occasion, aux femmes comme aux hommes. Les fleurs sont un ingrédient indispensable à la maison. « Les fleurs participaient à l'organisation de l'espace ». Et ce sont à partir de ces détails que se construit la mémoire. Mais pas seulement.

S'il y a un thème sur lequel les enfants d'origine polonaise aujourd'hui sont bavards (bien que ne parlant que très peu polonais et ne connaissant pas forcément l'histoire polonaise) est le thème de la cuisine polonaise. 80% des élèves interrogés disent manger de la cuisine polonaise. Ils sont capables de citer une multitude de plats typiques. Les recettes se sont transmises de manière orale et ont subi des modifications même dans leur appellation.

Il existe en plus une mémoire olfactive. Et ce qui était particulièrement caractéristique des maisons polonaises, c'était l'odeur de chou. Pour les familles peu aisées, le chou constituait avec les pommes de terre la base de l'alimentation. « C'est un légume qui en plus d'être économique peut se conserver un an ou deux, à condition d'être mis à surir. Point de maison polonaise sans son tonneau de chou, logé sous l'escalier ou descendu à la cave quand il y en avait une, dans lequel la ménagère prélevait régulièrement la quantité nécessaire pour le plat à cuisiner. La préparation du tonneau pour l'hiver représentait une opération longue, presque un rituel, qui mobilisait toute la famille, voire les proches voisins ».

D'autres signes de singularité ponctuaient la maison polonaise : des images pieuses, des crucifix, de broderies sur toile blanche... « Dans les chambres à coucher, les lits étaient recouverts d'une pierzyna, couette remplie de plumes d'oie (la couette était à cette époque inconnue en France) que les femmes fabriquaient elles-mêmes dans les jardins. C'était une occupation féminine, estivale et prétexte à rencontres et bavardages. La vierge de Czestochowa a orné de nombreux intérieurs des Polonais dans les corons ». Mme Ponty nous rapporte qu'un fils interrogé sur la vente par sa mère de cette effigie répond : « Moi je ne suis plus croyant, mais la vierge couronnée, je l'aimais bien. Elle faisait partie de la famille ».

« Mais au delà du foyer, la rue fut un formidable lieu de sociabilité. Plus que le café où n'entraient que les hommes, plus que le boucher polonais chez qui se rendaient surtout les femmes, la rue était ouverte à tous ». On jouait de la musique les soirs d'été. On s'y rencontrait. Pour les enfants qui n'étaient pas encore en âge d'aller au café, la rue était le lieu privilégié de rencontres.

On le voit à la lumière de l'exemple étudié, la communauté polonaise s'est structurée autour de la langue, de l'Eglise et du foyer. Les traditions et la culture polonaise sont transmises dans l'intimité de la famille, et par des activités essentiellement féminines (contes aux enfants, cuisine, langue maternelle...).

Pourtant cette situation s'estompe, et la présence polonaise n'est plus aussi visible aujourd'hui dans le Nord. Depuis 1945, les Polonais ne viennent plus, et la communauté doit survivre par elle-même. Le journal *Narodowiec* n'a plus trouvé de lecteurs et a disparu en 1989. Les noms polonais disparaissent peu à peu par l'effet des mariages mixtes. Le polonais n'est plus enseigné à l'école. La langue se perd, mais elle résiste.

L'église est un des lieux où elle se maintient, grâce aux prières, grâce aux chorales puisqu'on mémorise en chantant, et grâce aux prêtres qui sont en général envoyés de Pologne en mission. Mais la croyance et la pratique des Polonais ont beaucoup baissé.

La visibilité de la communauté polonaise est moindre. Le réseau associatif est certes toujours vivant et actif (84 associations recensées dans la région Nord Pas de Calais), mais sans commune mesure avec ce qu'il a été. Les commerçants de détail ont cédé la place aux hypermarchés et les noms des produits polonais se sont francisés, bien qu'il subsiste des épiceries spécialisées dans les produits polonais.

C'est donc sur les mêmes rites que ceux sur lesquels s'est appuyée la survie de la nation polonaise que la petite Pologne des corons du Nord s'est construite. Si le Consul général de Pologne nous parle d'une transition réussie aujourd'hui et de personnes qui sont à la fois 100% polonaises et 100% françaises, c'est certainement parce que l'identification à ces deux groupes ne relève pas des mêmes facteurs. Dans le cas de la Pologne, il s'agit de la langue, de l'Eglise et certainement des traditions. Dans le cas de la France, elle dépend plutôt du sol sur lequel on est né.

### **Partie III :**

## **La Pologne dans tous ses états**



## Comment la Pologne a-t-elle pu disparaître ?

*« La Pologne est ouverte à tout vent, prête à être saisie par qui le désire.*

*Très bientôt, sa seule force sera dans sa propre faiblesse »*

Marquis d'Argenson –Considérations sur le gouvernement

Les atouts de la Pologne sont fascinants : des rites identitaires puissants ( religion et langue ) admirablement soutenus par une structure familiale forte. Ils renvoient l'image d'une nation indestructible.

Pourtant, la Pologne a disparu pendant plus de cent vingt ans. Comment est-ce possible ?

Nous avons été éclairés sur ce mystère par les conversations que nous avons pu avoir avec les Polonais que nous avons rencontrés lors de nos voyages.

En effet, il nous est apparu que, s'il y avait des rites communautaires forts qui avaient maintenu l'idée de Pologne pendant les années les plus noires de son histoire, le rapport entre le Polonais et la Pologne - Etat, et non pas la Pologne – nation, était tout à fait différent de celui qui peut exister en France où l'Etat est étroitement associé à la nation.

Nos interlocuteurs semblaient nous dire : il y a nous, les Polonais, et au dessus, il y a la Pologne, une idée supérieure. La Pologne semblait être dissociée de l'Etat polonais.

Pourquoi ?

Car l'histoire de l'Etat est celle d'un Etat faible, soumis à des vents contraires. C'est l'histoire d'un idéal de liberté qui a causé sa propre perte, et qui a offert une nation à ses voisins. « Le trône de Pologne est l'objet d'un commerce comme toute autre commodité sur la place publique » écrivait Frederik II dans son Anti-Machiavel (1740). Il allait d'ailleurs prendre une partie de la Pologne lors du premier partage en 1773. L'Etat polonais entra dans plus de deux cents ans d'occupation, tantôt physique, comme à l'heure des partages, tantôt intellectuelle, comme à l'heure du communisme.

Pologne, Polonais et Etat avaient rompu leurs liens.

## La Pologne de nulle part

### *La faiblesse de la Pologne : celle de son Etat.*

*« Poloniae totius europae adversus barbarorum nationum...Firmissimo propugnaculo »*

*« A la Pologne, la plus inébranlable forteresse de toute l'Europe contre les Barbares ».*

Henri de Valois, roi de Pologne

« L'action qui va commencer se passe en Pologne, c'est à dire nulle part ». Ces mots, ceux d'Alfred Jarry concluant son introduction à la première représentation d'Ubu Roi, en 1896, résonnent étrangement aux paroles de Edmund Burke, philosophe et homme politique anglais du XVIII<sup>ème</sup> siècle qui écrivait : « La Pologne doit être considérée comme située sur la lune ».

Nulle part géographique pendant presque un siècle et demi, nation sans Etat, la Pologne est une étrangeté politique avant son démembrement, curiosité que nous allons découvrir. « Le démembrement de la Pologne est le châtement de l'anarchie affreuse. » Cette conclusion de Voltaire dans sa tragédie « Les Lois de Minos », porte en elle la condamnation du système politique polonais, la république nobiliaire.

Mais la Pologne, outre une indétermination géographique et une curiosité politique, fut également une particularité culturelle : rempart de la chrétienté, comme la nommait Sully, forteresse contre les Barbares, comme la qualifiait Henri de Valois, Français élu roi de la république nobiliaire polonaise, la Pologne a souvent été présentée comme l'extrémité Est de l'Europe, et ce encore aujourd'hui. Frontière entre deux mondes, l'Occident et l'Orient, ses hésitations vont affaiblir jusqu'à son système politique.

Elle a voyagé entre l'ouest et l'est avec des sympathies napoléoniennes et le Sarmatisme, un mouvement de renouveau oriental qui se diffusa au sein de la noblesse au XVIII<sup>ème</sup> siècle, et qui voyait la civilisation polonaise tournée vers l'Est.

Au XX<sup>ème</sup> siècle, entre les deux guerres mondiales, les deux principaux rivaux politiques, Josef Pilsudski, et Roman Dmowski regardent dans des directions opposées : le social-démocrate Pilsudski et son parti, « les indépendantistes » attendaient le temps où ils pourraient prendre les armes contre les Russes avec les Allemands et les Autrichiens, alors que le national-démocrate Dmowski voyait comme menace internationale principale la montée de la puissance allemande et considérait comme envisageable une alliance tactique avec la Russie. Encore une fois, la Pologne se définit entre deux mondes.

Havre de tolérance avant les partages, la République polonaise a su intégrer les traditions les plus diverses qui ont renforcé son caractère frontalière, hors de toute culture, mais de toutes les cultures : paganisme hérité des anciens temps, comme avec la fête de Smigus-Dingus du lundi de Pâques où l'on s'arrose avec de l'eau et où les enfants sont réveillés par de petits coups de rameaux sur les jambes, traditions juives, orthodoxes, uniates. Entre l'Est et l'Ouest, au croisements des cultures, elle s'offre à toute les tendances.

Cette Pologne de nulle part aurait pu faire figure d'exception et aurait incarné la réussite des idées de liberté politique, de tolérance tant culturelle que religieuse si cette même ouverture n'avait pas incité ses citoyens à une certaine versatilité dans leurs aspirations et ainsi fragilisé ce qui faisait l'unité de la Pologne avant les partages : son Etat.

Explorons les curiosités de l'Etat polonais.

## Singularités de l'Etat polonais

« *La Pologne est constamment plongée dans le désordre ; tant qu'elle conserve la présente constitution, elle ne mérite pas d'être parmi les puissances européennes.* »

VORONTSOV – Chancelier russe- 1763

Ineptie politique pour beaucoup de commentateurs, la république nobiliaire est un système d'exception à l'époque des régimes autoritaires européens : le Roi est élu par un collège de nobles, eux mêmes choisis par leurs pairs. C'est donc bien une république, c'est à dire une forme d'organisation politique dans laquelle les détenteurs du pouvoir l'exercent en vertu d'un mandat conféré par le corps social<sup>37</sup>. L'Etat polonais, quand il existe, faible congénitalement à la naissance de la République (1569), puis faible car assujetti à des pouvoirs étrangers ou imposés – la Prusse, la Russie ou le Parti communiste- oscille entre l'occident et l'orient, tout en aspirant à l'universalité, se déforme au gré des forces en présence. C'est cette faiblesse qui rend compte de bien des malheurs de la Pologne.

### *Libérum veto et Confédération : l'Etat anarchique*

Brouhaha sur les bancs : - Il n'y pas d'accord

Président de la Diète<sup>38</sup> : - Pour quelle raison ?

Une voix :- Je ne l'autorise pas. Veto .

Cette scène se déroule, vous l'aurez compris, à la Diète (*Sejm* en polonais). Quand ? Eh bien, régulièrement : le droit d'opposition de tout membre à toute mesure discutée à la Diète, le *liberum veto*, fut largement mis en œuvre aux plus beaux jours de la République Nobiliaire. Découvrons la particularité de ce système...et sa chute.

La *Rzeczpospolita*<sup>39</sup> est née en 1569, à l'extinction de la lignée des Jagiellons, avec Sigismond-Auguste. Système particulier, cette république a, à sa tête, un roi élu par un collège de membres de la

---

<sup>37</sup> Larousse 1997

<sup>38</sup> Parlement polonais

noblesse. Né de l'union de l'illustre reine de Pologne Jadwiga avec un baron lituanien, l'Etat Polono-Lituanien (être Polonais dans ce royaume signifiait à peu près la même chose qu'être britannique outre Manche)<sup>40</sup> est en difficulté à cette époque : les barons polonais craignent de perdre leur autonomie face aux barons lituaniens, alors que la lignée « royale » d'origine polonaise va s'éteindre. L'Assemblée décide alors, avec l'accord du roi, de confirmer l'Union de la Pologne et de la Lituanie mais dans une union d' « hommes libres avec hommes libres, égaux à égaux » : le choix du *liberum veto* est accompli. Avec un roi commun élu, un corps politique commun, un parlement commun chargé de rédiger et voter les lois et élire le roi, une monnaie commune, chacun garde ses lois et son administration.

Le système laisse entrevoir son vice congénital : aucune réforme fondamentale ne pourra jamais être mise en œuvre, et les débats à la Diète concerneront plus les intérêts personnels que les intérêts d'Etat. Sous le règne d'Auguste II, de 1697 à 1733, 11 des 20 sessions de la Diète furent levées en raison de l'usage du *liberum veto*, tandis que sous Auguste III (1733-1763), une seule session parlementaire fut capable de faire passer une nouvelle loi.

Mais le *liberum veto* n'est pas la seule trouvaille institutionnelle polonaise : la *konfederacja* – la Confédération, que nous avons déjà évoquée en parlant de la « paix religieuse perpétuelle »- achève de donner la mesure de « l'anarchie polonaise ».

Certes, ce système est beaucoup plus ancien que le *liberum veto*, puisqu'il remonte au XIV<sup>ème</sup> siècle. Ligue armée, association de jurés en quête de justice, la Confédération est l'incarnation polonaise du droit de chaque citoyen à résister : un individu ou un groupe, en soutien ou contre le roi, peut, en déclarant une « confédération » et en prêtant serment, lutter jusqu'à obtenir gain de cause. La confédération de Targowica, dont nous parlerons plus loin, montre combien cet « outil » politique peut remettre en cause l'Etat. Cette déclaration de « confédération » doit suivre une procédure légale, c'est en cela qu'elle se différencie de la rébellion. Et si avant la naissance de la République, cet outil avait été utilisé pour défendre des intérêts nationaux, - des confédérations furent formées pour se défendre contre des pillards, ou pour déclarer « la paix religieuse perpétuelle »-, la confédération sert de plus en plus les intérêts de certains groupes plutôt que ceux de l'Etat et son usage se répand au XVIII<sup>ème</sup> siècle : 1704, 1715, 1733, 1767.

En 1768, suite de la Confédération de Bar, nobles protestants et orthodoxes, soutenus par l'empire russe et le Royaume de Prusse obtiennent l'égalité des droits avec les catholiques. En 1792, la

---

<sup>39</sup> République

<sup>40</sup> Norman Davies

Confédération de Targowica se prononce pour le renversement de la Diète et de la Constitution polonaise. Elle est le signe de l'impuissance de l'Etat à assurer sa propre stabilité.

Entre *konfederacja* et *liberum veto*, le mot d'ordre « Polska nierządem stoi »<sup>41</sup> trouve tout son sens. Risée de ses voisins, la Pologne, et son système politique qui morcelle l'Etat, l'affaiblit jusqu'à le conduire à sa perte, s'essouffle. La Russie et la Prusse jouent de leur influence parmi la Diète. Les rouages de l'appareil politique polonais se grippent, jusqu'à s'immobiliser totalement, passent aux mains des puissances voisines : la République polonaise, Etat faible, qui a créé les armes de sa perpétuelle remise en question, disparaît.

---

<sup>41</sup> « La Pologne se soutient par le désordre »

## Les difficiles rapports des Polonais avec leur Etat.

« *Jeszcze Polska nie zginęła,  
Póki my żyjemy* »  
« *La Pologne n'est pas encore morte ,  
Tant que nous vivons*»

*Mazurek Dąbrowski –  
Hymne national polonais*

### ***La domination : l'Etat étranger .***

Un lourd héritage que porte l'histoire polonaise : loin des monarques absolus français, des tsars russes, de l'ordre légendaire allemand, la république nobiliaire laisse l'image d'un Etat chancelant, fondé sur un égalitarisme doublé d'un individualisme débridé. Les nobles, tous égaux dans leurs attributions législatives, ont utilisé l'égalité qui leur était conférée pour défendre leurs intérêts personnels.

Pendant la période des partages, le lustre de l'Etat n'est pas rétabli : toute vie politique est subordonnée au bon vouloir de l'occupant. En 1831, la Diète polonaise sous domination prussienne est fermée. La lourde bureaucratie russe congestionne la partie Est de l'ancien royaume de Pologne.

La vie politique atrophiée se double de la diffusion à toutes les couches de la population des idéaux égalitaires et individualistes de l'ancienne noblesse. Cette abondante noblesse polonaise, la « *szlachta* », (représentant avant les partages jusqu'à 15% de la population) voit disparaître ses privilèges légaux, elle émigre à l'étranger, alors que les puissances occupantes, à partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle émancipent la paysannerie, qui forme les premiers partis politiques paysans à l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle. Une bourgeoisie se construit. L'inversion des rapports de force entre les classes sociales provoque en Pologne la diffusion de l'esprit égalitaire qui avait cours parmi la noblesse dans la défunte République. D'une manière symptomatique chacun devient « Pan », appellation du petit seigneur polonais et qui devient « Monsieur » en polonais.

L'image de la Pologne à l'étranger développe également l'image d'égalitarisme qui a cours en Pologne : les Polonais, peuple martyr, sans pays, défendent sa cause. L'activisme polonais pour la restauration de leur pays fait sourire. Voltaire, conseiller de la tsarine Catherine, se moque de cette

monomanie polonaise : - Un Polonais, un charmeur, deux Polonais, une bagarre, trois Polonais...ah, c'est la question polonaise. Dans les salons diplomatiques on lance des bons mots : un concours de composition est organisé, sur le thème des « éléphants »... Le candidat français remet un poème sur « Les amours de l' éléphant » , l'Allemand un traité sur « Der Elephant und die Philosophie », l'Anglais un essai sur « Elephants and Cricket » et le Polonais une tirade intitulée : « Idée fausse des éléphants sur la question polonaise ».

Mais au fil des années, et l'enlisement de la situation, la perception de la situation polonaise évolue. Laissons parler Jules Michelet , dans « la Pologne Martyre » éditée à la fin du XIX<sup>ème</sup>.

« Un voyageur fatigué demande l'hospitalité :

- quel est votre pays ? dit-on
- je suis polonais.

Au dernier siècle, il aurait dit ou taché de faire entendre qu' il était noble polonais. Cela est inutile aujourd'hui, tous les polonais sont nobles, dans la pensée de l'Europe. »

Ainsi naît une société unifiée par une langue, une religion, un but, celui de faire renaître la Pologne, mais fragmentée dans sa structure sociale : les inégalités se creusent, le système étatique est imposé et méprisé et donc non reconnu, les Polonais se heurtent aux minorités.

### ***L'Etat polonais et les minorités. Les relation polono-juives***

Dans son « Histoire des juifs en Pologne », Daniel Tollet cite les paroles de l'ambassadeur d'Allemagne en 1923, qui « bon connaisseur des questions polonaises, notait que la faiblesse de l'Etat polonais avait pour cause sa politique de nationalités. »

Le liens entre la faiblesse de l'Etat et les rapports avec les minorités est ainsi affirmé. Le rapport entre nationalité et Etat a toujours été complexe en Pologne : dans l'ancienne république, la nationalité polonaise se définissait en terme de loyauté à l'Etat.

Nombre de citoyens « polonais » de cette époque ne répondraient donc plus à cette citoyenneté aujourd'hui. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, un homme se décrit comme « un chanoine de Cracovie, membre de la nation polonaise, d'origine juive », en 1885, un cordonnier interviewé par un ethnologue se définit comme appartenant à la tribu des catholiques, polonais et lituanien à la fois, car il parle les deux langues. Ces deux exemples montrent la complexité du rapport entre nationalité et citoyenneté en Pologne.



La disparition de l'Etat provoque une distension de ce lien. La notion de citoyen s'efface, avec la disparition de l'Etat polonais. L'idée de nation polonaise basée sur des critères religieux ou ethniques balbutie, alors que parallèlement se développe la conscience nationale des minorités en Pologne : ukrainienne, biélorusse, mais aussi lituanienne ou juive. Les minorités sont accusées d'être à la solde de la Russie ou de la Prusse. Les juifs sont suspects de s'enrichir au détriment des Polonais car ils sont surreprésentés dans les classes les plus riches (mais aussi les plus pauvres) : à Łódź, en 1860, ils représentent 73,7% des marchands les plus riches. Si les Polonais catholiques et les juifs ont combattu ensemble aux premières insurrections, leur relations se détériorent alors que chacun développe son idéal national, et que l'Etat n'a aucune légitimité.

A la renaissance de la Pologne, en 1919, la situation ne s'améliore guère : le général Piłsudski, pourtant partisan du pluriculturalisme, cède aux pressions des nationalistes, l'antisémitisme inquiète la communauté internationale. Les relations des Juifs avec les Polonais se dégradent, la minorité juive (10,5% de la population polonaise entre les deux guerres) est reconnue non pas comme minorité nationale, mais comme minorité religieuse.

La jalousie polonaise s'exacerbe, face à un revenu par tête des juifs 40% supérieur à celui des non-juifs. On suspecte les juifs de constituer un Etat dans l'Etat, eux qui bénéficiaient d'une législation spéciale leur permettant de s'organiser librement sous la vieille république. La deuxième guerre mondiale signe la mort de leur cohabitation sur le territoire polonais, qui a accueilli jusqu'aux quatre-vingtièmes de la population juive mondiale au XIX<sup>ème</sup> siècle. L'Etat polonais, balancé entre nationalistes et puissances étrangères, soumis aux forces d'Est et d'Ouest bascule vers un nouveau pouvoir, celui du Parti communiste.

### ***L'Etat communiste : la société contre le pouvoir.***

Gdansk 1980 : le journaliste anglais Timothy Gartonash assiste aux grèves des chantiers navals qui vont conduire la Pologne à l'état de guerre. Il nous décrit comment Wałęsa incarne la société polonaise.

« Wałęsa monta sur un camion, pour émerger au dessus du Pape et des fleurs, au niveau du portail, pour sa discussion régulière avec ses partisans. Au sol, il pouvait apparaître une comique petite figurine, bougeant toujours trop vite et par saccades, comme Charlie Chaplin dans un de ses premiers films. Cette incongruité était soulignée par la présence de son garde du corps dévoué.[...] Il m'apparut que c'était cette qualité « chaplinesque » qui était la clé de la popularité de Wałęsa. Il était l'un d'eux, la personnification du « petit homme », un individu sincèrement représentatif, et il parlait leur langage,

et non celui des apparatchiks. Tous les jours, dans ses « vèpres », il relatait le progrès de leur lutte avec le Pouvoir (*Wladza*). »

La lutte entre la Société et le Pouvoir que présente dans ce passage Timothy Gartonash est le reflet du rapport toujours conflictuel qui a existé entre le parti communiste et la base de la société polonaise. Le nouveau régime n'est qu'une étape de plus dans la longue lignée de cet Etat faible.

Alliance de mots que d'adjoindre les notions d'« Etat faible » et de « Communisme » ? Peut-être pas tant que ça, si l'on regarde la Pologne. Introduire le communisme en Pologne, c'était pour Staline « mettre une selle à une vache ».

Le régime communiste est assimilé à un Etat imposé. Dans le juste prolongement des insurrections du XIX<sup>ème</sup> siècle, les actes non civiques sont considérés comme patriotiques. Finalement, voler l'Etat, qui possède tout (sauf la terre agricole, qu'il n'a jamais osé enlever aux agriculteurs par crainte de rébellions) n'est qu'une participation à l'effort patriotique. L'égalitarisme qui s'est propagé pendant les partages poursuit sa diffusion dans la société : celui qui réussit n'est-il pas favorisé par le Parti ? L'individualisme se développe également, quand les affaires de l'Etat sont trop éloignées pour qu'on s'y intéresse : on préfère tisser des liens de solidarité et de proximité, et se tourner vers l'Eglise, qui, par un habile jeu politique et des positions fermes sur la nécessité de rétablir la liberté, obtient l'assentiment d'une partie de la gauche laïque et devient le porte parole politique de la société polonaise.

Pourtant, quand la situation devient injuste et insupportable, les Polonais le font savoir : contrairement à ce que pensait Staline, les Polonais ne sont pas des veaux. Les grèves successives, suite à des hausses de prix, en 1956, 1970, 1976 et 1980 montrent les capacités des Polonais à se mobiliser. Comme pendant les partages, on se mobilisait pour faire renaître la Pologne. Tous sont égaux. Et depuis deux siècles, entre la société polonaise et la Pologne, il n'y a rien, ou rien de reconnu.

Jusqu'au jour où en 1989, aux accords de la Table Ronde, le communisme s'effondre en Pologne. Tout est à construire pour la Pologne et en particulier son Etat puisque celui dont elle hérite vient d'un régime qu'elle renie.

Cette construction est lente. Elle est déjà bien engagée. Mais cette construction est peut-être plus lente que la vitesse à laquelle les rites qui ont fait l'unité de la Pologne, la religion, la langue ne s'estompent. Le défi de la Pologne est celui de créer un Etat moderne, solide. La situation actuelle est encore une situation de transition : même si le caractère démocratique du pays n'est pas remis en question – la tradition « républicaine » est trop ancienne – la légitimité, la reconnaissance de l'Etat est

encore balbutiante . Les réformes sont votées mais leur mise en application s'éternise. Les journalistes malmènent la classe politique. Ce qu'elle n'a jamais connu. C'est peut être à ce niveau que se situe pour elle l'enjeu de l'élargissement de l'Union Européenne.

Le premier tour de la partie est joué par les blancs. Les blancs ont le premier mouvement et les noirs ont le premier mouvement.

Le deuxième tour de la partie est joué par les blancs. Les blancs ont le premier mouvement et les noirs ont le premier mouvement.

Le troisième tour de la partie est joué par les blancs. Les blancs ont le premier mouvement et les noirs ont le premier mouvement.

### **Partie IV : Les grands enjeux**

#### **Les échecs**

A partir de cet instant, la partie est jouée par les blancs. Les blancs ont le premier mouvement et les noirs ont le premier mouvement.

Le quatrième tour de la partie est joué par les blancs. Les blancs ont le premier mouvement et les noirs ont le premier mouvement.

Le cinquième tour de la partie est joué par les blancs. Les blancs ont le premier mouvement et les noirs ont le premier mouvement.

## Quelques éléments sur la Pologne d'aujourd'hui

*« Le fossé entre Est et Ouest est plus important qu'il ne l'a jamais été dans l'histoire moderne »*

*Ivan Berend*

Comment l'héritage de l'histoire tourmentée de la Pologne se manifeste aujourd'hui dans les tableaux économiques du pays ? Comment avec les éléments présentés dans ce travail peut-on éclairer les énigmes posés aux analystes ?

Prenons quelques exemples, pris parmi les points qui présentent des problèmes dans les négociations d'adhésion de la Pologne à l'Union européenne et nous verrons ce qui en ressortira. Pour rester dans l'actualité, nous avons choisi de traiter deux types de problèmes : des problèmes de clivage qui s'accroissent et des problèmes sectoriels.

Parmi les clivages qui se creusent en Pologne, nous avons opté pour le clivage ville-campagne et le clivage est-ouest. Puis nous passerons en revue des secteurs en difficulté comme la réforme de l'Etat, l'agriculture, le secteur du charbon et l'environnement.

### **Les clivages**

A première vue, la Pologne apparaît comme un pays particulièrement homogène : 98% de Polonais, et donc pas de minorités, 90% de catholiques et une seule langue sur l'ensemble du pays.

Pourtant, sous cette apparente homogénéité, deux grands clivages sont en train de se créer. Le premier, le clivage ville-campagne, est dû à l'évolution économique du pays. La Pologne n'est pas seule dans l'histoire à l'avoir connu. La France des années 60 a vu le même type d'exode rural se produire.

Par contre, le clivage est-ouest est un résultat de l'histoire de la Pologne. Le retard de développement de l'est du pays d'une part et le mépris que l'on peut constater dans les parties occidentales envers celles de l'est est le fruit du passé, et des partages qui ont divisé le pays entre trois grandes puissances.

## Le clivage ville-campagne

Il semble évident en prenant quelques indicateurs usuels, qu'il y a un fossé entre les villes et les campagnes en Pologne.

Par exemple, le PIB/hab est sans commune mesure entre les villes et les campagnes. C'est d'ailleurs une des raisons invoquées par les Polonais pour justifier que leur PIB/hab soit inférieur à ceux des pays voisins. Car il est vrai que la Pologne a la communauté rurale la plus importante parmi les pays les plus avancés pour l'adhésion à l'Union européenne.

Ensuite, le niveau de chômage, qui est d'un chiffre dans les grandes agglomérations, peut atteindre 30% dans les communes rurales.

Finalement, les investissements directs étrangers se concentrent sur les régions où se trouve une des 4 grandes villes polonaises, qui apparaissent comme des pôles de développement. Varsovie, Cracovie, Poznan et Wroclaw sont aujourd'hui les îlots dynamiques. Lodz, deuxième ville du pays, ne profite pas pleinement de cet effet, car elle se trouve trop proche de Varsovie (120 km).

Pour prendre un exemple, la ville de Varsovie attire à elle seule 40% des investissements étrangers. Il y a une pénurie de main d'œuvre qualifiée et on atteint pratiquement le plein-emploi. Par contre dans les zones rurales la situation est opposée. En Mazurie du Nord (nord-est de la Pologne, pas très loin de la capitale) le taux de chômage atteint les 30%.

Il y a donc deux problèmes distincts. Avec la structure agricole qui est décalée par rapport aux standards européens, la réforme du paysage rural s'annonce difficile. Comme il sera exposé plus loin, cette structure est héritée de l'histoire du pays, et non du communisme, qui aurait voulu collectiviser l'agriculture.

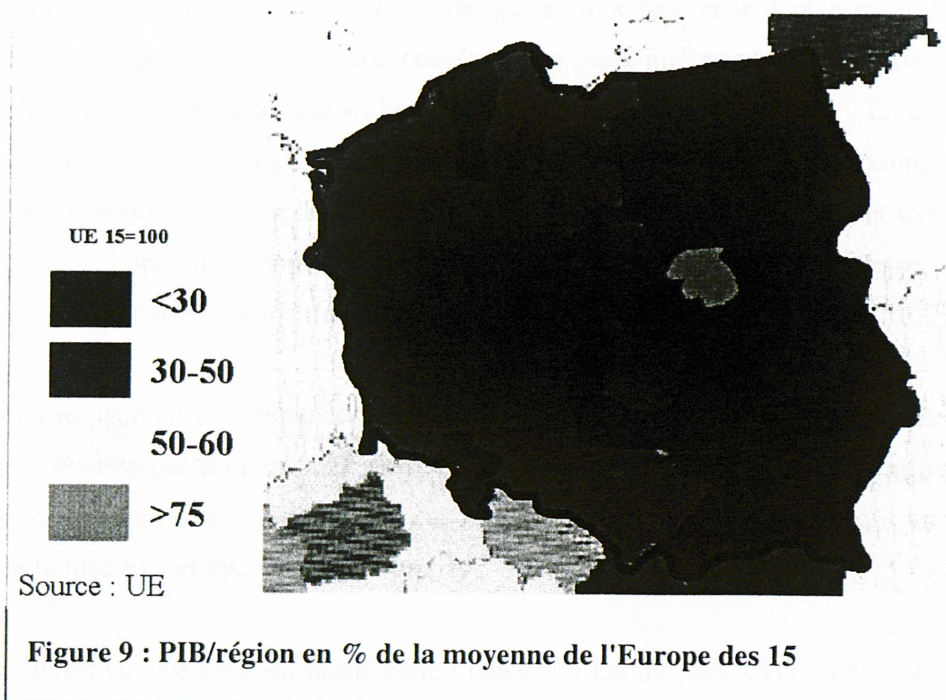
Mais le clivage ville-campagne apparaît comme une étape normale dans le développement économique du pays. On compare aujourd'hui les campagnes polonaises aux campagnes françaises des années soixante. Ce qui a été accompli en France en 30 ans est demandé aujourd'hui aux Polonais en moins de 15.

## Le clivage est-ouest

Outre ce clivage ville-campagne, nous avons été frappés lors de nos entretiens, à la fois avec des collectivités locales et avec des agriculteurs de Basse-Silésie (et donc de l'ouest du pays) de la vision

qu'ils pouvaient avoir sur la situation à l'est. L'Est était compris comme toute la zone allant de l'est de la Pologne jusqu'en Russie, en passant par l'Ukraine et la Biélorussie.

Il y avait un certain mépris ou de condescendance à nous expliquer que l'Est avait toujours été moins développé et en retard par rapport à l'ouest du pays. Le système planifié avait plus ou moins aplani ces différences, bien que les investissements industriels se soient surtout concentrés sur la partie sud et ouest de la Pologne. Le graphe suivant, qui donne le PIB/ hab selon les régions montre bien ce clivage de développement (à l'exception de l'îlot de développement constitué par Varsovie). Curieusement, nous pouvons d'ailleurs remarquer que la frontière entre régions plus et moins riches suit à peu près les frontières des partages de la Pologne entre les trois empires au XIX<sup>e</sup> siècle.



On le sent, le clivage est-ouest, qui ne fait que se creuser à cause de la libéralisation de l'économie, est un point de préoccupation, mais il n'est pas nouveau. Regardons deux cas particuliers : la frontière est de la Pologne et le cas de la ville de Szczecin.

La frontière est de la Pologne va devenir, avec l'élargissement à la Pologne, une frontière extérieure de l'Union. Elle va donc devoir répondre aux critères stricts d'herméticité qui sont ceux de toutes les frontières extérieures. Or, cette zone est de la Pologne, déjà en difficulté, assure en grande part son activité par un large commerce avec l'Ukraine voisine. Il y a en effet dans la partie ouest de l'Ukraine une forte minorité polonaise. N'oublions pas qu'avant la deuxième guerre mondiale cette partie de

l'Ukraine était polonaise. Les relations entre ces deux zones sont donc tout à fait explicables par l'histoire de la zone et le déplacement des frontières. Un risque d'asphyxie réel est donc à craindre.

Un autre exemple des liens historiques est fourni par le port de Szczecin, au nord ouest du pays. Cette ville était qualifiée de « port de Berlin » avant la deuxième guerre mondiale. Elle est en effet à une heure de voiture de la capitale allemande, alors qu'il faut plus de quatre heures pour aller à Varsovie. Sans autre grande ville proche, Szczecin s'est tournée vers l'Allemagne, avec qui elle assure une grande partie de son activité économique.

Revenons aux agriculteurs qui nous ont souligné le retard existant à l'est du pays. Ce qui est étonnant, c'est que ces mêmes agriculteurs constituent la deuxième génération des populations déplacées d'Ukraine vers la Basse Silésie après la deuxième guerre mondiale et le déplacement des frontières. Ces déplacements de population ont eu des conséquences assez intéressantes. Wroclaw est la ville où résident le plus de personnes d'origine « ukrainienne » (et en particulier de Lvov). La cuisine en a été affectée et on mange par exemple du barszcz ukrainien à l'ouest du pays. Alors, pourquoi ce mépris pour l'est, qui est pourtant la terre de leurs pères ? C'est sans doute parce qu'ils ont trouvé à l'Ouest des niveaux de développement meilleurs et qu'ils se sont attachés à leur nouvelle terre. Il n'y a donc pas de nostalgie dans leur évocation des terres perdues à l'est.

Bien au contraire, ils nous ont même confié qu'ils étaient furieux de voir l'image qui était donnée de l'agriculture polonaise par les médias. D'après eux, les paysans de Basse Silésie n'ont pas peur de la concurrence venant de l'Union européenne, car ils sont à niveau. Mais l'image qui est véhiculée à l'étranger est fondée par les retards de l'Est du pays.

Il y a, nous l'avons vu, une forte animosité entre l'Ouest et l'Est du pays. Ceci est étrange compte tenu des déplacements de population cités plus haut et des changements de frontière qui ont fait des anciennes régions du centre de la Pologne des régions orientales du pays aujourd'hui. Mais il semble que l'idée de l'est comme endroit de misère et de sous-développement vienne de l'époque des partages. En effet, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les Prussiens et les Autrichiens ont beaucoup investi dans le développement de leurs provinces polonaises, alors que les Russes les ont plutôt exploitées.

Voici une situation qui découle et qui prend ses racines dans l'histoire de la Pologne. En regardant la situation de la zone au XIX<sup>e</sup> siècle, nous comprenons mieux la carte donnant le PIB/hab actuel exposée plus haut.



## ***Quelques secteurs irréformables ?***

### Les grandes réformes de 1999

Pour être en règle avec les prérogatives résultant de l'acquis communautaire, la Pologne a dû procéder à une profonde réforme de son système administratif. Cette réforme a été mise en place en 1999. Nous pouvons imaginer la lourdeur que peut présenter une telle action. Pourtant, la même année, le pays a lancé trois autres réformes d'envergure : celle du système de retraites, du système éducatif et du système de santé. Nous restons assez perplexes quant à la témérité d'un tel projet. Quatre réformes majeures la même année !

Regardons la dimension de ces réformes avant d'en tirer des conclusions.

La réforme administrative et structurelle s'est traduite par la réduction du nombre de régions (de 49 à 16) et par l'introduction de districts. Cette réforme a donné plus d'autonomie aux régions et aux communes.

La refonte du système de santé était rendue nécessaire par les déficiences du précédent. Calqué sur le modèle allemand (avec des caisses régionales de santé), la réforme introduit le principe du choix du médecin et du centre de soins par le patient, ainsi que la notion de médecin de famille.

La réforme du système de retraites a fait l'objet d'un consensus politique remarquable. Le montant de la retraite dépendra de la somme des cotisations individuelles versées au cours de la période d'activité. Le système repose sur trois piliers : le système général de sécurité sociale, les onze fonds de pension créés et les fonds de retraite mis en place par les sociétés d'assurance.

Finalement, la réforme du système éducatif est extrêmement ambitieuse. Elle vise à changer intégralement le système, en relevant progressivement le niveau d'éducation de la plus grande partie de la population scolaire. La réforme insiste particulièrement sur les zones rurales, où moins de 13% des enfants poursuivent leur scolarité au delà du primaire.

Il est surprenant de voir un pays lancer 4 réformes simultanées d'une telle ampleur. Alors qu'en France une seule de ces réformes aurait probablement posé des problèmes majeurs, il semble qu'en Pologne il n'y ait pas eu de blocage particulier. Alors comment expliquer cet apparent paradoxe ?

D'après ce que nous avons vu plus haut, la relation entre les Polonais et leur Etat est particulière. Cet Etat est actuellement en cours de structuration, et par conséquent flexible. Ce type de réformes,

audacieuses, sont possibles car il n'y a pas de structure pré établie qui bloque. Disons donc que nous assistons aux essais de construction de l'Etat.

## L'agriculture

L'agriculture polonaise suscite de nombreuses inquiétudes à l'approche d'une adhésion prochaine de la Pologne à l'Union Européenne. Les « on-dit » foisonnent : l'arrivée de la Pologne doublerait le montant de la PAC<sup>42</sup>, les mesures de sécurité alimentaire ne seraient pas respectées, les produits agricoles à bas prix asphyxieraient la production occidentale. Ces affirmations ont pris une telle ampleur et risquent de créer un tel handicap à la veille de l'engagement des négociations avec l'UE à ce sujet qu'un organisme, l'unité d'analyse de la politique agricole, soutien du ministère de l'agriculture polonais, a choisi d'éditer une brochure intitulée « Stéréotypes sur l'agriculture polonaise au sein de l'Union Européenne »<sup>43</sup>.

Quelles sont les caractéristiques de l'agriculture polonaise ?

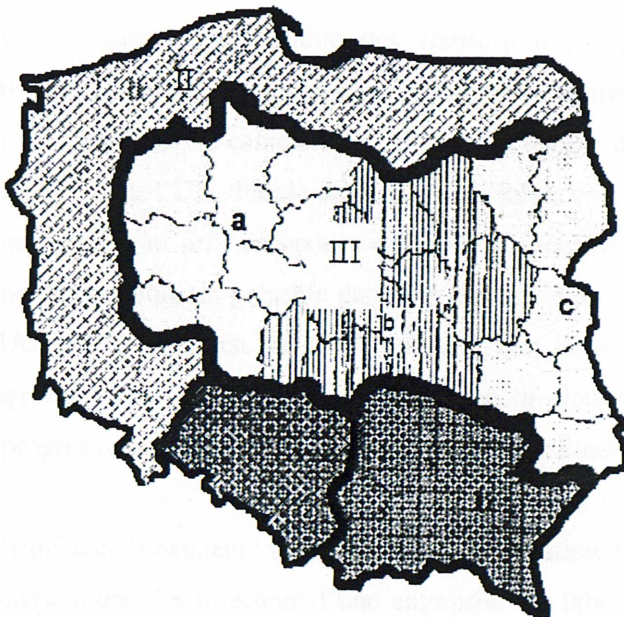


Figure 9 : macro régions agricoles et développement rural

<sup>42</sup> PAC : politique agricole commune

<sup>43</sup> « Stereotypes in the European Union concerning polish agriculture »-SAEPR / FAPA – 12/2000

La situation de l'agriculture polonaise est d'abord caractérisée par son hétérogénéité : le ministère de l'agriculture polonais, dans son rapport sur la politique développement agricole<sup>44</sup>, distingue trois zones ( carte ci-dessous ).

La zone I ( en rouge ), est dominée par les très petites fermes et une population rurale destinée à travailler hors de l'agriculture.

La zone II ( en vert ), est dominée par des fermes de taille plus importante nécessitant une réforme urgente de la propriété, car appartenant encore à l'Etat, mais exploitées par des locataires privés , ainsi que l'implantation d'un nouveau concept de développement agricole. La stagnation de la situation actuelle conduirait au déclin de l'agriculture dans cette zone.

La zone III ( en jaune), est dominée par des exploitations de taille moyenne, caractérisées par une trop lente adaptation à l'agriculture moderne, et par un certain attentisme vis à vis des subventions .

Les similitudes de ce cloisonnement et celui des zones d'occupation pendant les partages montrent une fois encore la marque de l'histoire, et en particulier des partages, sur la Pologne contemporaine.

Plusieurs des assertions courantes sur la situation de l'agriculture polonaise sont infondées. En particulier, la remise en cause de la validité des statistiques polonaises est infondée, l'Union Européenne reconnaissant la qualité des statistiques polonaises comme satisfaisantes. Comme il est inexact que l'agriculture polonaise est caractérisée par un haut niveau de subvention : l'indicateur de l'OCDE montre un soutien pour l'UE double de celui de la Pologne. L'analyse des prix des produits agricoles polonais par rapport au prix européens demande également une étude attentive, et il ne semble pas que l'agriculture polonaise présente dans son ensemble un risque pour les producteurs de l'actuelle Union<sup>45</sup>. Une étude du Sénat de 1995<sup>46</sup> montre que l'entrée de l'ensemble des PECO provoquerait une augmentation d'un tiers de la PAC et non un doublement comme cela peut être parfois évoqué. Des progrès ont été réalisés en matière de sécurité alimentaire.

Cependant, de grosses difficultés existent : le faible niveau d'éducation des populations rurales ralentit les embauches hors-agriculture. Le directeur d'une entreprise de fabrication de glaces alimentaires nous avait fait part des difficultés qu'il avait rencontré pour embaucher un comptable dans la zone à

---

<sup>44</sup> « Coherent structural policy for rural area and agriculture development » -Ministry of Agriculture - Poland04/1998

<sup>45</sup> « Echanges et compétitivité des principaux produits agricoles polonais » -Notes et études économiques - Ministère de l'agriculture et de la Pêche (France) -03/99

<sup>46</sup> « Conséquences économiques et budgétaires de l'élargissement de l'union aux pays associés d'Europe Centrale et Orientale » - Rapport d'information Sénat – 1995 1996

dominante agricole où il s'était installé. Cette situation aggrave le chômage caché – concept qui recouvre la part de la population active enregistrée comme employée dans l'agriculture, mais dont l'emploi est en surnombre. Ce chômage caché est de l'ordre de 11% alors que la population polonaise employée dans l'agriculture est de 19,2%. La gestion des difficultés sociales résultant de cette situation est donc l'un des défis majeur de la politique agricole polonaise.

En conclusion, il est important de nous rappeler le référentiel auquel nous comparons l'agriculture polonaise, c'est à dire le concept agricole développé par la Communauté puis l'Union Européenne. Il est clair que la Pologne ne propose pas une agriculture correspondant aux canons de ce concept. Plusieurs commentateurs soulignent que la situation polonaise est comparable à celle de la France il y a trente ans. Il est donc illusoire de croire que des changements puissent intervenir trois fois plus vite et sans moyens supplémentaires, dans un domaine au moins aussi sensible en Pologne qu'en France. C'est pourtant souvent ainsi qu'est perçu le discours européen par les populations agricoles polonaises.

## L'environnement

On avait coutume de plaisanter dans les années 70 en Pologne en disant qu'il était possible de développer ses pellicules photos directement dans la Vistule, tellement elle était polluée. Ce n'est qu'en 1989 que l'on a vraiment pris conscience que la pollution mettait en cause la santé de la population. Le triangle Katowice-Ostrava-Cracovie était le plus touché<sup>47</sup> : l'espérance de vie avait chuté de 10 ans dans cette région.

Pourtant, nous allons voir que si la situation catastrophique dans laquelle s'est retrouvée la Pologne aux débuts des années 90 était directement un héritage du communisme, la Pologne a depuis fait beaucoup de progrès dans ce secteur. Le pays a à nouveau prouvé que lorsqu'il est contraint de changer, il sait se mobiliser pour que des résultats significatifs soient atteints. Trois grands points sont à remarquer : la pollution concerne des spots bien localisés, elle est due majoritairement au charbon et elle a beaucoup diminué en dix ans.

Le problème de la pollution concerne tout d'abord des zones bien délimitées du pays, et en aucun cas l'ensemble du territoire. Ainsi, on compte en Pologne 27 zones très polluées, ce qui représente 10% du territoire. A côté de ça, près de 27% du territoire polonais est proche de l'état naturel, et 29% du pays est couvert par des forêts.

---

<sup>47</sup> 340 tonnes de poussières de gaz y étaient émises annuellement par kilomètre carré (contre 24 tonnes pour une région industrielle française).

Ensuite, la cause majeure de la pollution de l'air est due au secteur énergétique. En effet, l'emploi du charbon en Pologne compte pour presque 90% du SO<sub>2</sub> et 79% du Nox. Seuls le CO<sub>2</sub> et le CH<sub>4</sub> sont causés principalement par le secteur du transport (à hauteur de 60%). Le secteur du transport est une inquiétude pour l'avenir, car ce secteur est en plein développement.

Finalement, la Pologne a fait énormément de progrès dans ce secteur depuis dix ans. En effet, la pollution des rivières a diminué de 50%, et la pollution dans l'air a diminué fortement (50% en moins en dioxyde de soufre). Le principe du pollueur-payeur est une réalité dans le pays aujourd'hui.

Le problème environnemental semble être un résultat direct de la période communiste. En effet, l'environnement n'était pas une priorité du système communiste. Encore une fois, la situation actuelle est issue de l'histoire, plus récente cette fois. Katowice, la région la plus polluée de Pologne est aussi celle où le pays avait concentré l'industrie lourde.

## La réforme du secteur des charbonnages

Jusqu'à la fin des années 70, la Pologne était le deuxième producteur mondial de charbon. Mais l'extraction du charbon polonais a cessé d'être compétitive à la fin des années 80. La Pologne est aujourd'hui le 7<sup>e</sup> producteur mondial de charbon, mais comme le dit le Comité économique et social de l'Union européenne<sup>48</sup> : *« la situation de l'industrie minière est très dramatique. Ce secteur comporte un risque d'explosion sociale pour le pays tout aussi élevé que dans l'agriculture »*.

Pour produire 137 millions de tonnes, le secteur employait plus de 240 000 mineurs en 1997 alors que la Grande-Bretagne, premier producteur de houille de l'Union européenne, produit 33 millions de tonnes avec uniquement 15 000 personnes. Le rapport est parlant : à l'avenir, le secteur devra produire avec 60 000 mineurs.

La réforme du secteur est délicate. Le dernier plan de restructuration est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1999, et les réformes devront être réalisées avant 2002. La Banque mondiale et l'Union européenne vont aider financièrement à ce plan de restructuration. Pourtant, les causes du désastre du secteur sont aisément identifiables : emploi excessif, exportations non rentables et bas prix pour le secteur énergétique.

---

<sup>48</sup> Avis du comité économique et social sur « La Pologne sur la voie de l'adhésion ». CES. 1999

Ceci est assez facilement explicable. En effet, sous le régime communiste, l'industrie minière était le secteur privilégié de l'ensemble de l'économie. Les mineurs recevaient les salaires les plus élevés (aujourd'hui encore le salaire moyen des mineurs est le double du salaire moyen dans l'industrie) et avaient un grand nombre de privilèges. Ce secteur incarnait l'exemple de l'irrationalité du système économique de l'époque. Les prix du charbon pour le secteur énergétique était extrêmement bas car le secteur était favorisé. Finalement, on ne produisait pas selon les besoins, et on se retrouvait avec des stocks qu'il fallait exporter. Face au manque de compétitivité du secteur, ces exportations devaient être subventionnées. Le résultat aujourd'hui est donc largement un héritage direct de cette période.

## **Conclusion**

Les quelques exemples que nous avons pris dans l'actualité économique de la Pologne nous ont permis de faire un voyage dans le temps. Car il est apparu dans la majorité des cas que les problèmes auxquels on est confronté ont leur source dans l'histoire particulière de la Pologne. Ce passé singulier entraîne parfois des comportements surprenants pour nous, pensons notamment aux quatre réformes de l'année 1999. Mais ce qui importe, c'est de tenir compte de ces éléments pour mieux cerner les attentes et les besoins des Polonais.

## Elargissement de l'Union Européenne

*« L'élargissement de l'union européenne n'est pas un droit divin.*

*C'est quelque chose qui se mérite.*

*Je ne veux pas être de ceux qui disent que tout va mal avec la candidature polonaise.*

*Pour moi, il n'y a pas de retard, il y a un dossier qui avance bien »*

*Pierre Moscovici,*

*ministre français délégué aux affaires européennes (22/06/01)*

L'élargissement de l'Union européenne aux pays de l'ancien bloc soviétique semble aujourd'hui acquise, même si on ne connaît pas les dates précises. Pourtant, cette idée a priori naturelle se heurte à un problème fondamental : quels critères utiliser pour définir les limites de l'Europe ? En effet, la conception de l'Europe influence la manière dont les négociations sont menées par les pays candidats et par les pays membres. Nous allons donc d'abord cerner le débat sur les frontières de l'Europe, pour ensuite faire un point sur le processus global d'élargissement. Nous pourrions ainsi dégager la place de la Pologne dans ce mouvement et expliquer quelques différences dans les points de vue de Varsovie et de Bruxelles.

### ***Où s'arrête l'Europe ?***

La division du monde en continents a été fixée par les géographes hollandais au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est alors seulement que l'on a décidé que l'Europe allait de l'Atlantique à l'Oural. Il s'agit donc d'une convention récente, qui peut être mise en question.

Pendant quarante ans (entre 1945 et 1989), la question des frontières de l'Europe ne se posa pas. La Communauté de l'Union européenne monopolisait l'emploi du mot Europe. Ses frontières étaient alors nettes, délimitant les territoires des pays membres et des quelques autres situés à l'ouest du rideau de fer.

Où s'arrête l'Europe ? Peut-on dresser une liste des pays qui sont « objectivement » européens et qui peuvent donc légitimement déposer leur candidature à l'Union Européenne ? Aucun traité, aucun texte officiel émanant d'une organisation européenne ne s'est aventuré à définir précisément les frontières de l'Europe. Le statut du Conseil de l'Europe (1949) comme le traité d'Amsterdam pour l'Union européenne disent seulement que « tout Etat européen » peut déposer sa candidature. Le Conseil européen de Lisbonne, répondant aux premières demandes de candidatures en provenance des anciens pays du bloc soviétique précisait en 1992 : le terme Europe « combine des éléments géographiques,

historiques et culturels qui, ensemble, contribuent à l'identité européenne. Leur expérience partagée de proximité, d'idées, de valeurs et d'interaction historique ne peut être condensée en une formule simple et reste sujette à révision à chaque génération successive. Il n'est donc pas possible ni opportun d'établir maintenant les frontières de l'Union européenne dont les contours se construiront au fil du temps ». Nous restons donc toujours dans le vague.

L'appel de Romano Prodi en octobre 99 : « J'ai demandé au parlement européen d'entreprendre un vaste débat sur la carte de l'Europe. Quelles sont les frontières, quelle est l'âme de l'Europe ? Quelle forme donner aux coopérations renforcées ? Quelles décisions prendre avec nos voisins du Sud de la Méditerranée, avec la Russie, l'Ukraine, la Turquie ? » montre que le souci de définir le périmètre final de l'Europe répond au besoin de donner un projet politique à cette entreprise.

Alors, plutôt que de chercher à fixer des limites ultimes, l'Union a défini des critères d'adhésion : régime démocratique stable, vivant et confirmé ; capacité à adopter l'acquis communautaire et à supporter le choc d'une ouverture rapide de leurs marchés (critères dits de Copenhague).

La multitude de rapports de prospective parus en 1999 et s'intéressant à l'avenir de l'Union à horizon d'une génération montre qu'on prend conscience que le grand élargissement qui se prépare va changer radicalement la nature des mécanismes de l'Union. Mais en aucun cas il n'y a une remise en question du projet politique initial : paix, démocratie, culture du compromis.

Comment dès lors savoir si la Pologne est ou n'est pas en Europe ?

Le ministre français des finances a expliqué que le choix de l'adhésion de la Pologne est « d'abord politique avec un grand p et démocratique avec un grand d ». « il s'agit que l'histoire désormais rejoigne la géographie ».

### ***Un processus historique***

Le processus d'élargissement, initié depuis le Conseil européen de Copenhague (1993) qui a reconnu la légitimité des demandes d'adhésion des PECO, paraît désormais irréversible. Le conseil européen de Helsinki (décembre 1999) en a précisé le cadre.

La tâche est d'une ampleur et d'une difficulté sans précédent. Comment assurer le bon fonctionnement des institutions d'une Union européenne passant de quinze à vingt sept membres ? Comment relever le défi que constitue l'intégration de nouveaux adhérents présentant d'aussi fortes hétérogénéités dans leur stade de développement économique et social par rapport à l'Union européenne des 15 ?



Au cours de la première moitié de la décennie 90, 10 pays de la zone Peco (Roumanie, Bulgarie, Pologne, Hongrie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Estonie, Lituanie et Lettonie) ont fait acte de candidature à l'Union européenne. La date de candidature de la Pologne remonte à avril 1994.

En mars 1998, les négociations d'adhésion ont commencé avec les pays les mieux préparés (Groupe Luxembourg : Chypre, Estonie, Slovénie, Hongrie, république Tchèque et Pologne). Cependant, aucune date formelle d'adhésion n'a été fixée (et ne l'est toujours pas).

Les négociations proprement dites portent essentiellement sur la reprise de l'acquis communautaire. Elles sont précédées d'une phase d'évaluation en détail (« screening ») de la situation des pays candidats par rapport à l'intégration de cet acquis. La commission a divisé cet acquis en 31 chapitres qui sont négociés un par un. Le principe de différenciation permet à chacun des pays candidats d'avancer à son rythme, sur la base de programmes nationaux.

On remarque aujourd'hui qu'avec le développement des relations économiques et financières entre les Peco et les pays de la zone euro, les phases de croissance et de ralentissement semblent être devenues synchrones entre les deux groupes de pays. L'étude des cycles économiques sur la période 1990-1997 met en évidence une corrélation des cycles de chômage et de production industrielle.

Pourtant, les indicateurs peuvent parfois être trompeurs. Pour prendre un exemple, la grande stabilité de la compétitivité prix de la Pologne, la République Tchèque et la Hongrie entre 1994 et 1997 masque une consolidation des marges dans le premier pays et leur forte compression dans les deux autres.

Du point de vue macro économique, diverses études ont montré que le processus d'élargissement constituait un jeu à somme positive, pour les PECO comme pour les 15. Au total, l'intégration des PECO dans l'Union leur procurerait un surcroît de croissance estimé entre 1 et 1.5% par an en moyenne sur une dizaine d'années. Les 15 bénéficieraient en retour d'un supplément de croissance, d'un ordre de grandeur toutefois inférieur.

Les principaux enjeux de l'élargissement résident dans l'application aux pays candidats de l'acquis communautaire dans certains domaines particulièrement délicats comme la libre circulation des travailleurs et des personnes, la politique agricole commune, l'environnement, la politique de cohésion économique et sociale ou l'Union économique et monétaire.

Ce n'est pas tant le fait d'élargir l'Union qui est unique. L'augmentation de la superficie et de la population sera d'une ampleur comparable à celle des précédentes adhésions. Mais la baisse particulièrement forte du PIB moyen par habitant est inédite. Le niveau de vie des dix PECO était en 1998 égal à 38% de celui des quinze en moyenne.

Tout en constatant ces problèmes, les 15 ont déclaré au Conseil européen de Helsinki que l'Union européenne s'engageait à être prête à accueillir les premiers adhérents en 2003.

Ces adhésions sont toutefois subordonnées à une première condition : l'aboutissement effectif de la réforme institutionnelle à la fin 2000 (Sommet de Nice) et leur ratification par les 15 lors des deux années suivantes. Mais de nombreux observateurs pensent que les premières adhésions ne seront possibles qu'après 2004. De fait, il est particulièrement difficile pour les pays candidats de rattraper un acquis communautaire en constante évolution.

Le graphe suivant montre du point de vue économique la différence qui existe entre les pays candidats et les pays membres. Dans ce graphe on voit trois groupes : celui comprenant les pays membres les plus riches, celui comprenant les pays membres les moins développés et les pays candidats les plus développés, et enfin le groupe comprenant des pays candidats avec les PIB par habitant les plus faibles. Remarquons que la Pologne est dans le troisième groupe, ce qui montre son retard de développement par rapport aux autres candidats. Remarquons cependant que la Pologne ayant la communauté rurale la plus importante, le pays se défend d'une telle analyse en remarquant que le PIB/hab n'est pas un bon indicateur.

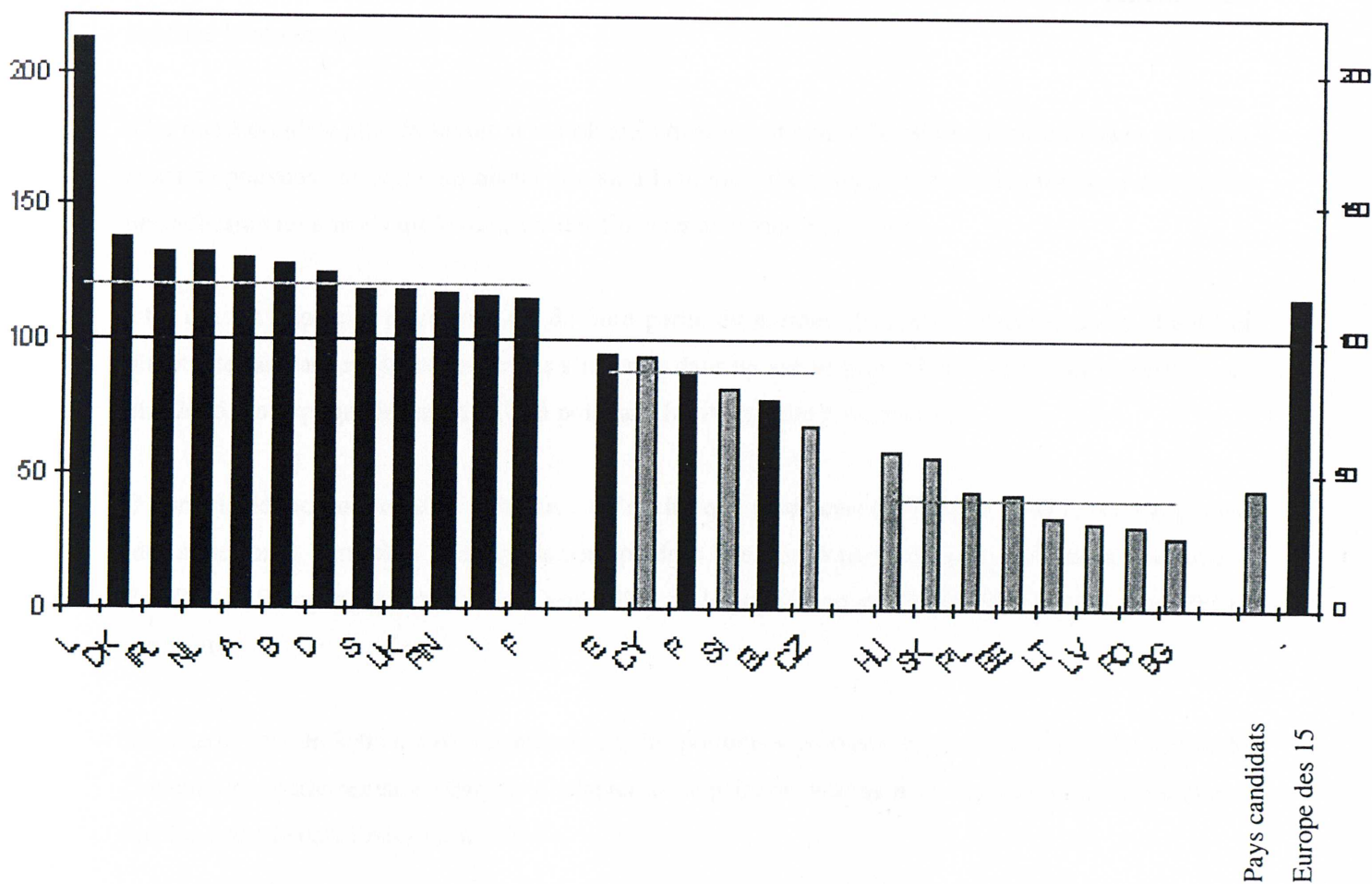


Figure 10 : Pib/hab (SPA) 1999, en % de la moyenne de l'Europe des 26

### Et la Pologne dans tout ça ?

Dans ce scénario global, qu'en est-il pour la Pologne ? Le mois de mai 2001 a été agité sur le thème de l'élargissement. En effet, entre le refus des Irlandais de ratifier le traité de Nice, préalable indispensable à l'accueil de nouveaux membres, et le brouillard qui pèse sur la date d'adhésion de la Pologne à l'Union, le climat était tendu.

La Pologne a en effet clos à ce jour 16 des 31 chapitres de négociation cités plus haut. Or les pays voisins, tels la Hongrie ou la Slovaquie en ont fini de négocier plus de 20. La Pologne a donc pris du retard et le principe de différenciation qui permet à chaque pays d'avancer à son rythme est en train de creuser l'écart entre la Pologne et les autres pays de la première vague d'élargissement (groupe Luxembourg) et de le réduire avec les pays de la deuxième vague (groupe d'Helsinki). La Pologne va-t-elle rester dans le wagon de tête des pays adhérents, ou va-t-elle se retrouver dans une vague d'élargissement plus éloignée ? Cette question est essentielle, à la fois pour Bruxelles comme pour

Varsovie. A l'image des paroles de M. Moscovici livrés en introduction du chapitre, les commentaires suivants le montrent :

« La question n'est plus de savoir si la Pologne adhèrera ou non. Elle est de savoir comment et quand. Nous ne pouvons pas répondre quand elle aura lieu, mais il est nécessaire que le processus conduise à une adhésion réussie » a dit le ministre des finances allemand début juin.

« Ce qui est important pour nous est de faire partie du premier groupe de pays membres, d'adhérer plutôt vite que tard et que ce processus s'inscrive dans un avenir prévisible et un avenir prévisible veut dire 2005 » a expliqué le chef de l'Etat polonais, M. Alexandre Kwasniewski.

D'après le négociateur en chef polonais : « J'exclus que nous nous retrouvions dans le second groupe [des adhésions]. Sans nous, l'élargissement perdrait une bonne partie de sa signification politique ». En effet, la Pologne représente à elle seule 37% de la population et 42% du PIB des dix pays PECO candidats.

Mais cette date de 2005 est déjà contestée par les politiques polonais. M. Geremek, le président de la Commission parlementaire chargée d'adapter la législation polonaise à l'acquis communautaire a précisé que « la date limite serait 2004 ».

Si les débats se sont cristallisés les mois derniers sur la date d'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, d'autres sujets sont tout aussi brûlants. En effet, si la volonté politique de part et d'autre de voir la Pologne faire partie de l'Union n'est pas remise en cause, des points de négociation sont difficiles à aborder.

Tout d'abord le volet agricole. Le point qui pose problème est la réforme de la PAC, compte tenu du fait que la population polonaise habitant à la campagne est estimée à 40%, et la population agricole estimée à 20% de la population active. C'est une différence essentielle avec les élargissements précédents. Ils s'étaient faits sans moyens financiers significatifs. Ce n'est pas le cas cette fois.

La position polonaise sur le volet agricole est peu flexible : « Nous sommes prêts à discuter de tout, à une condition : qu'il n'y ait pas de discrimination. La politique agricole commune doit être la même pour tous, nouveaux comme anciens membres » tranche le négociateur en chef polonais.

Cette idée de discrimination est essentielle dans la position polonaise. A propos des aides communautaires régionales, le premier ministre polonais a ajouté : « Nous pensons que les fonds par tête et par habitant chez les nouveaux adhérents et dans leurs régions ne doivent pas être inférieurs à

ceux aux pays déjà membres ». Or ceci signifie que dès son adhésion, la Pologne devrait recevoir 30% des fonds d'aide régionales.

L'élargissement à la Pologne et aux autres pays candidats représente l'arrivée de 65 millions de personnes vivant dans des régions qui peuvent prétendre aux aides en vertu des règles existantes. Après l'élargissement à l'ensemble des candidats, les fonds structurels ne seraient ainsi plus divisés entre quatre ou cinq pays, mais entre au moins 13. Or ces fonds vont aujourd'hui vers des pays comme l'Espagne, qui menace de bloquer les négociations d'élargissement.

Les craintes portent aussi sur la libre circulation des travailleurs des nouveaux pays adhérents. L'Allemagne en particulier a ainsi demandé une période de transition de sept ans sur ce sujet. Les pays candidats sont contre cette période, car ce type de mesure créerait d'après eux des sous-citoyens européens.

### ***Un comportement surprenant ?***

Nous sommes donc à un tournant dans le processus d'élargissement. En effet, les chapitres « faciles » de négociation sont clos, et il reste à s'attaquer à ceux qui vont poser des problèmes. Par ailleurs, les états membres doivent s'accorder sur la modification des institutions qui permettront à l'Europe de fonctionner avec 27 membres. Nous avons vu quels avaient été les premiers résultats. La volonté politique de l'élargissement que l'on évoque de part et d'autre doit aujourd'hui se montrer et servir de moteur à un processus qui risque de devenir épineux dans les mois qui viennent.

Au cours de nos rencontres, nous avons pu mettre en évidence des incompréhensions entre des fonctionnaires européens et français concernant les positions de négociation de la Pologne.

Un haut fonctionnaire français nous signalait qu'il ne comprenait pas les concessions faites par la Pologne sur le thème de l'environnement, et qui allaient lui être très coûteuses et difficiles à tenir, alors que leur demande d'une période transitoire de dix huit ans pour l'achat de terres polonaises par les citoyens de l'Union (et en particulier par les Allemands) lui semblait excessive.

Mais tout cela est explicable avec ce qui a été dit plus haut dans ce travail. L'environnement ne représente pas un point sensible pour les Polonais. Par contre, par rapport à son histoire, le fait d'avoir un territoire est un élément essentiel pour les Polonais. Et comme les Polonais n'ont pas encore le niveau de vie des Allemands, loin s'en faut, ils seront sans défense pour s'opposer à l'achat de leurs terres.

Un fonctionnaire de la Commission européenne nous faisait lui aussi part de sa surprise. La Pologne prenant du retard par rapport aux plannings de transposition de l'acquis communautaire en loi polonaise, la Commission l'a vigoureusement mise en garde. Immédiatement, la Pologne a mis en place une Commission parlementaire spéciale chargée d'accélérer ce processus. Cette commission fonctionne aujourd'hui de manière satisfaisante.

Les Polonais ont réagi non pas aux plannings fixés, mais au fait qu'on leur signalait qu'ils n'étaient pas bons dans le domaine de la transposition. On avait touché leur fierté, et la réponse, bien que surprenante et difficile à concevoir en France, a été immédiate. Voici encore un exemple de la facilité avec laquelle on fait évoluer les structures polonaises, car l'Etat est en cours de structuration.

Les situations précédentes renvoient aux exemples que nous ont donnés des industriels français en Pologne et que nous avons cités plus haut. Nous les avons en effet questionné sur la manière dont ils manœuvraient en Pologne. Nous voulions comprendre quels types de procédures ou d'évaluations fonctionnaient en Pologne et non en France. La réponse a été nette. On ne manœuvrait pas des Polonais avec des objectifs et des plannings. On les manœuvrait en touchant leur amour propre et leur fierté.

## **Conclusion**

Ce ne sont pas les plannings formulés en termes de PIB ou d'indicateurs chiffrés qui semblent motiver les Polonais. Tout comme nous l'avons vu dans la manière dont les industriels français motivaient leur personnel polonais, il semblerait que là où la fierté des Polonais soit en jeu, la réactivité soit forte.

Cet aspect émotionnel de la Pologne donne tout son sens à la discussion sur les frontières de l'Europe. Si, comme le disait M. Moscovici, « l'appartenance à l'Europe n'est pas un droit divin », pour les Polonais c'est un droit tout court. Justifiant par leur histoire et le rôle souvent énoncé de rempart de la chrétienté à l'est, la Pologne a le sentiment d'appartenir sans aucun doute possible à l'Europe. Or le changement dans la géopolitique actuelle de l'Europe, avec l'effondrement du rideau de fer, donne aux Polonais, pour la première fois depuis bien longtemps, la possibilité de se ressouder à une partie du monde qui est la leur à leurs yeux.

Rappelons nous les mots du premier ministre polonais, lors de l'adhésion de son pays à l'OTAN : « Les Polonais pourront enfin se sentir pleinement en sécurité, pour la première fois depuis 200 ans ». Le but de cette adhésion était donc plus de satisfaire un besoin de caractère émotif découlant de l'Histoire : avoir enfin des frontières fixes.

Il en est de même pour son adhésion à l'Union. Ce que la Pologne cherche, c'est la reconnaissance formelle de son appartenance à l'Europe. On comprend mieux pourquoi aujourd'hui la Pologne ne comprendrait pas ne pas faire partie de la première vague d'élargissement. Dans son esprit c'est elle qui a le plus le droit d'y adhérer ! Nous sommes bien loin des justifications reposant sur l'acquis communautaire et les tableaux économiques.

## Conclusion



## Conclusion

*« [...] O ma Patrie ! Ainsi que la santé,  
Seul qui te perd connaît ton prix et ta beauté !  
Je vois et vais décrire aujourd'hui tous tes charmes.  
Et chanter mes regrets et mes larmes ! »*

*Adam Mickiewicz, Pan Tadeusz (1834)*

Nous avons montré que l'image que nous renvoyaient les indicateurs économiques de la Pologne étaient mitigés. Si le parcours du pays depuis dix ans est impressionnant, ce qui a conduit les analystes à qualifier la Pologne de principal succès de la transition, son état aujourd'hui fait planer des doutes. Des doutes quant à sa préparation à l'élargissement, tout comme de doutes sur l'évolution de sa croissance sur les années qui viennent.

Pourtant, nous avons montré qu'une étude qui se limiterait à ces indicateurs serait incomplète. Car on passe à côté de ce qui fait la particularité de la Pologne. Or ce sont les singularités nationales qui permettent d'envisager la capacité d'adaptation et de réactivité des pays.

La Pologne sur ce point présente des caractéristiques fortes, pratiquement uniques au monde, issues de son histoire tourmentée. Il est difficile pour nous d'envisager la disparition de notre territoire pendant plus d'un siècle. Les Polonais l'ont vécu, et ils ont en plus réussi à faire renaître leur pays. Cette situation de résistance dans laquelle l'identité polonaise a dû se mouvoir a eu deux conséquences.

D'abord, la concentration naturelle de cette identité sur des facteurs qui étaient communs à toute cette communauté et qui assuraient sa pérennité au fil du temps. Remarquons que nous avons retrouvé les mêmes facteurs identitaires mis à l'œuvre de manière naturelle lors de l'installation des communautés polonaises à l'étranger. Et puis, la déconnexion de cette communauté d'un Etat qui n'était plus le leur. Cette déconnexion a entraîné des effets secondaires, dont les plus importants sont la méfiance des Polonais envers l'Etat, et le sentiment que la non-coopération avec l'Etat est un acte civique.

Cette situation singulière a duré plus de cent ans, et a été plus ou moins revécue pendant le communisme. Il nous apparaît donc que les référentiels sur certaines questions essentielles dans le comportement des Polonais et des Français ne sont pas les mêmes.

Cette constatation expliquerait d'abord pourquoi l'Etat polonais est aussi réactif aujourd'hui et peut se permettre des réformes absolument impensables dans des pays comme le nôtre ; et pourquoi les points de blocage dans les négociations d'adhésion sont parfois énigmatiques pour les Français.

Expliquer une nation moderne et ses performances économiques par ses rites ancestraux, voilà l'idée qui a guidée notre travail. Bien qu'en apparence étrange, cette démarche s'est révélée somme toute très féconde, surtout pour la Pologne, qui est d'essence plus culturelle que matérielle. Pourquoi ? Peut-être parce que l'on oublie trop souvent que les tableaux économiques décrivent mais n'expliquent pas une situation, et surtout que les moteurs de l'efficacité ne se réduisent pas à des liens économiques, mais aussi à des forts éléments d'identité qui relèvent de la vie familiale, voire intime.



## **Personnes rencontrées**

### ***En France***

1. M. Claude Sardais. Président de la Fondation France-Pologne
2. M. Patrick Michel. Directeur de recherche au CNRS.
3. M. Georges Mink. Directeur de recherche au CNRS.
4. M. François Bafoil. Directeur de recherche au CNRS.
5. Mme Tatjana Globokar. Centre de recherche en gestion. Ecole polytechnique.
6. M. Philippe d'Iribarne. Directeur de recherche au CNRS.

### ***Responsables dans des entreprises en Pologne***

7. M. Philippe Counathe. Président. Air Liquide Pologne.
8. M. Jean Gerothwohl. Président. Elektroland.
9. M. Axel Baroux. Adjoint du conseiller économique et commercial. PEE Varsovie.
10. M. Eric Blondeau. Directeur des ressources humaines. Carrefour Polska.
11. M. Gilles Poirieux. Directeur Général. Sodexo Polska.
12. M. Janusz Przyklang. Managing Partner. Hogart.
13. M. Damian Dmytruszynski. Directeur régional. Glaspol (filiale de Saint-Gobain).
14. M. Van Wijngaarden. Directeur général. Glaspol (filiale de Saint-Gobain).
15. M. Cavarec. Directeur d'hypermarché. Carrefour Polska.
16. M. Marek Drewniak. Directeur général. Scholler Pologne.

### ***Commission européenne***

17. M. Pierre Schellekens. Desk officer for Poland. DG environnement. European commission.
18. M. Peter Droll. DG élargissement. European commission.
19. M. Brendan Smyth. DG politique régionale. European commission.

### ***Collectivités locales en Pologne***

20. M. Adam Maciag. Starosto Namyslowskie.
21. M. Krzysztof Kuchczynski. Maire de Namyslow.
22. M. Andrzej Spor. Wojt gminy Wilkow.
23. M. Wojciech Bobeck. Chargé du développement industriel. Walbrzych.
24. Mme Wanda Ostrowska. Adjoint au maire. Namyslow.
25. M. Marek Nowakowski. Maire de Dzierzoniow.

### ***Personnes ayant commenté notre travail***

26. M. Jean Laronze. Délégué général de la Cie. De Saint Gobain pour la Pologne.
27. Mme Chojnowska-Haponik. Area director. Polish agency for foreign investment.
28. M. Kulakowski. Ministre plénipotentiaire. Chef négociateur pour la Pologne.

## Ressources internet

### **Organismes internationaux**

Ocde	<a href="http://www.oecd.org">http://www.oecd.org</a>
FMI	<a href="http://www.imf.org">http://www.imf.org</a>
Parlement européen-élargissement	<a href="http://www.europarl.eu.int/enlargement/">http://www.europarl.eu.int/enlargement/</a>
world's women 2000	<a href="http://www.un.org/Depts/unsd/ww2000/tables.htm">http://www.un.org/Depts/unsd/ww2000/tables.htm</a>
Commission européenne	<a href="http://europa.eu.int/">http://europa.eu.int/</a>
Banque mondiale	<a href="http://www.worldbank.org/">http://www.worldbank.org/</a>

### **Ministères et Institutions Polonais**

Ministère économie	<a href="http://www.mg.gov.pl/">http://www.mg.gov.pl/</a>
Ministère finances	<a href="http://www.mofnet.gov.pl/">http://www.mofnet.gov.pl/</a>
Ministère transports	<a href="http://www.mtigm.gov.pl/">http://www.mtigm.gov.pl/</a>
Ministère agriculture	<a href="http://www.minrol.gov.pl/">http://www.minrol.gov.pl/</a>
Ministère environnement	<a href="http://www.mos.gov.pl/">http://www.mos.gov.pl/</a>
Ministère affaires étrangères	<a href="http://www.msz.gov.pl/">http://www.msz.gov.pl/</a>

### **Autres sources polonaises**

Banque Nationale de Pologne	<a href="http://www.nbp.pl/">http://www.nbp.pl/</a>
Office central des statistiques	<a href="http://www.stat.gov.pl/">http://www.stat.gov.pl/</a>
Paiz	<a href="http://www.paiz.pl/">http://www.paiz.pl/</a>
Case	<a href="http://www.case.com.pl/">http://www.case.com.pl/</a>

### **Presse**

europresse	<a href="http://www.europresse.com/">http://www.europresse.com/</a>
Polityka	<a href="http://www.polityka.onet.pl/">www.polityka.onet.pl/</a>
Wprost	<a href="http://www.wprost.pl/">www.wprost.pl/</a>
Rzeczpospolita	<a href="http://www.rzeczpospolita.pl/">www.rzeczpospolita.pl</a>
Gazeta wyborcza	<a href="http://www.wyborcza.com.pl/">http://www.wyborcza.com.pl/</a>
Courrier de varsovie	<a href="http://www.courrierdevarsovie.pl/">www.courrierdevarsovie.pl/</a>
e-mediatly : portail francophone en Pologne	<a href="http://www.e-mediatly.com.pl/">http://www.e-mediatly.com.pl/</a>
Agence polonaise d'information	<a href="http://www.pai.pl/index.html">http://www.pai.pl/index.html</a>

### **Sources françaises**

Documentation française	<a href="http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/">http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/</a>
Ambassade de France en Pologne	<a href="http://www.france.org.pl/">http://www.france.org.pl/</a>
cefres (centre d'études sur l'Europe médiane)	<a href="http://www.cefres.cz/">http://www.cefres.cz/</a>
site de la communauté polonaise du NPdC	<a href="http://www.france-polska.com/">http://www.france-polska.com/</a>
coface rating	<a href="http://www.cofacerating.com/rating/">http://www.cofacerating.com/rating/</a>
Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales	<a href="http://www.cepii.fr/">http://www.cepii.fr/</a>
Ofce	<a href="http://www.ofce.sciences-po.fr/">http://www.ofce.sciences-po.fr/</a>

### **Autre sources**

bibliothèque du congrès : Etude sur la Pologne	<a href="http://lcweb2.loc.gov/frd/cs/pltoc.html">http://lcweb2.loc.gov/frd/cs/pltoc.html</a>
--	---

## Bibliographie

1. BAFOIL F. Les stratégies allemandes en Europe centrale et orientale. L'Harmattan. 1997.
2. BEAUVOIS D. Histoire de la Pologne. Hatier. 1995.
3. BUHLER. Histoire de la Pologne communiste. Karthala. 1997.
4. CAE. Questions européennes. Conseil d'analyse économique. La documentation française. 2000.
5. CARROUE, OTH. L'Europe médiane. Colin. 1997.
6. CEDUCEE. L'Europe centrale et orientale. Dix ans de transformation. La documentation française. 2000.
7. CEDUCEE. Transitions économiques à l'Est (1989-1995). La documentation française. 1995.
8. CES. Avis du comité économique et social sur « La Pologne sur la voie de l'adhésion ». 1999.
9. CFTD. Une nouvelle Europe centrale. Editions La Découverte. 1998.
10. COLLECTIF. L'Europe en perspective. Cahiers français. La documentation française. No. 298 Sept-Oct 2000.
11. COLLECTIF. La Pologne et la France. PUL.
12. COLLECTIF. Le grand guide de la Pologne. Gallimard. 1998.
13. COLLECTIF. Recomposition de l'Europe médiane. SEDES. 1997.
14. COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN. L'élargissement de l'Union européenne à l'est de l'Europe. La documentation française. 1999.
15. CONFERENCE DES MINISTRES EUROPEENS CHARGES DES AFFAIRES FAMILIALES. Rapports nationaux. Cohésion sociale et qualité de vie. Pologne. XXVI<sup>e</sup> session.
16. DAVIES N. God's Playground. Oxford. 1984.
17. DAVIES N. Histoire de la Pologne. Fayard. 1986.
18. DE BROECK, KOEN. The « soaring eagle » : Anatomy of the Polish take off in the 1990's. IMF. 2000.
19. DWERNICKI C. Géopolitique de la Pologne. Editions Complexe. 2000.
20. EUROPEAN COMMISSION. 2000 Regular report. On Poland's progress towards accession. 2000.
21. EUROPEAN COMMISSION. Unité de l'Europe, solidarité des peuples, diversité des territoires. Deuxième rapport sur la cohésion économique et sociale. 2001.
22. FITOUSSI. A l'est, en Europe. OFCE. Presse de la fondation nationale de sciences politiques. 1990.
23. FOUCHER M. La République européenne. Belin. 2000.
24. GARTONASH T. Solidarity.
25. GEREMEK B. La rupture. Seuil. 1991.
26. GUS. Concise statistical yearbook of Poland. Polish central statistical office. 2000.

27. IFRI. Ramsés 99. Dunod. 1998.
28. IMF. IMF concludes Article IV consultation with Poland. Public information notice. 2001.
29. IMF. World economic outlook. October 2000.
30. INSTITUT D'ETUDES SLAVES. Identité(s) d'Europe Centrale . Collectif. Institut d'Etude Slaves. 1995
31. IRESCO. Modernisation des entreprises en France et en Pologne dans les années 1980. Actes du colloque des 6-7 décembre 1989. CNRS.
32. JEDLICKI. A suburb of Europe. CEU Press. 1999.
33. KEANE, PRASAD. Poland : Inequality, Transfers, and Growth in transition. Finance and development vol. 38. IMF. 2001.
34. KLOCZOWSKI J. Histoire religieuse de la Pologne.
35. KOLODKO G. Globalization and catching-up : From recession to growth in Transition economies. IMF working paper. June 2000.
36. MAZOWIECKI, HENNELOWA... Nous Chrétiens de Pologne. Cana. 1979.
37. MICHEL P. L'Eglise de Pologne et l'avenir de la nation.
38. MICHELET J. La Pologne Martyre.
39. MICHNIK A. L'Eglise et la Gauche.
40. MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE. Echanges et compétitivité des principaux produits agricoles polonais. Notes et études économiques. Mars 1999.
41. -MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT. Coherent structural policy for rural areas and agriculture development–Poland – April 1998.
42. MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT. Note on Polish agriculture. Poland.
43. MINK, SZUREK. La grande conversion. Seuil. 1999.
44. MOSSE E. Quelles leçons à tirer de l'élargissement de la CEE dans les années 80 pour les élargissements futurs. IFRI. Juin 2000
45. OCDE. Etude économique de la Pologne, 2001. 2001.
46. OCDE. OCDE en chiffres. Edition 2000.
47. PAIZ. The list of major foreign investors in Poland. 2000.
48. PARLEMENT EUROPEEN. Note sur la situation politique et économique de la Pologne et ses relations avec l'Union européenne dans la perspective de l'adhésion. Direction générale des études. Parlement européen. 2000.
49. PODGORECKI A. Une théorie de la société polonaise.
50. PONTY J. Les Polonais du nord ou la mémoire des corons. Autrement. 1995.
51. RIVELINE C. Le rêve, la loi ou la coutume ? réflexion sur la gestion des peuples. In Annales des Mines. Mars 1996



52. RODRIGUEZ ESTRADA, RAMIREZ BUENDIA. *Psicologia del mexicano en el trabajo*. Mc Graw Hill. 1996.
53. ROSSET F. *L'arbre de Cracovie*.
54. SELLIER A., SELLIER J. *Atlas des peuples d'Europe centrale*. La Découverte. 1991.
55. SENAT. *Les conséquences économiques et budgétaires de l'élargissement de l'union aux pays associés d'Europe centrale et orientale*. Rapport d'information du Sénat 1995-1996
56. SENAT. *Quelle réforme pour la PAC ?* Rapport d'information du Sénat 1998
57. *Stereotypes in the European Union concerning Polish agriculture – SAPR/FAPA –november 2000*
58. TOLLET D. *L'histoire des Juifs en Pologne*.
59. UNITED NATIONS. *The World's women 2000*. 2000.
60. ZLOTOWSKI Y. *L'accession de la Pologne à l'Union européenne : interrogations à propos d'une marche forcée*. Etudes du CERI. Septembre 1999.